
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Neuvième séance – Mardi 23 juin 2020, à 20 h 30

Présidence de M^{me} Albane Schlechten, présidente

La séance est ouverte à 20 h 30 à l'Organisation météorologique mondiale (OMM), dans la salle Obasi.

Font excuser leur absence: *M^{me} Fabienne Aubry Conne, M. Simon Brandt et M^{me} Julie Frossard.*

Assistent à la séance: *M. Sami Kanaan, maire, M^{me} Frédérique Perler, vice-présidente, M. Alfonso Gomez, conseiller administratif, M^{mes} Christina Kitsos et Marie Barbey-Chappuis, conseillères administratives.*

CONVOCATION

Par lettre du 10 juin 2020, le Conseil municipal est convoqué dans la salle Obasi (OMM) pour lundi 22 juin et mardi 23 juin 2020, à 17 h 30 et 20 h 30.

1. Exhortation.

La présidente. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

Motion: étude pour une municipalisation partielle de la petite enfance

4. Motion du 4 décembre 2019 de M^{mes} et MM. Amanda Ojalvo, Omar Azzabi, Maria Casares, Dalya Mitri Davidshofer, Christina Kitsos, Corinne Goehner-da Cruz, Delphine Wuest, Laurence Corpataux, Alfonso Gomez, Steven Francisco, François Mireval, Emmanuel Deonna, Ahmed Jama et Régis de Battista: «Petite enfance: pour une gouvernance cohérente et efficiente en Ville de Genève» (M-1484)¹.

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

En 1998, Jean-Paul Bari remettait un rapport qui plaidait la cause d'une municipalisation partielle et la création d'une fondation de droit public comme employeur unique. Dès lors, le Conseil municipal et le Conseil administratif ont abordé et débattu à de nombreuses reprises des enjeux d'une nouvelle gouvernance de la petite enfance en Ville de Genève.

En 2007, le délibératif acceptait même le principe d'une municipalisation complète au travers de la proposition PR-476², en vue de l'extension du service public au domaine de la petite enfance. Cependant, les coûts potentiellement importants d'une municipalisation complète, notamment en lien avec l'enjeu de la prévoyance professionnelle, ont généré un report de la mise en œuvre de ce projet qui a finalement été renvoyé au Conseil administratif.

Aujourd'hui encore, la municipalisation complète reste un objectif pertinent dès lors que la petite enfance est pleinement une tâche du service public. Au même titre que d'autres politiques publiques mises en œuvre par des membres du personnel municipal, une telle approche permettrait une gestion efficace et homogène du domaine pour le bénéfice des enfants, cela étant elle pose toujours autant un défi au niveau des coûts. Ce défi est d'autant plus important que la priorité reste de répondre aux besoins des familles, qui sont aujourd'hui comblés à 83%, en créant de nouvelles places d'accueil afin d'assurer une place pour chaque enfant.

En matière de formation de base ou de formation continue ainsi que de mobilité professionnelle au sein des différentes structures de la petite enfance, les besoins avérés du terrain ne sont aujourd'hui pas satisfaits, ce qui demande donc une gestion optimale des ressources humaines du domaine, au bénéfice de l'offre. De plus, face à l'exigence cantonale en matière d'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers, la réalité actuelle montre que cette prise en charge est trop

¹ «Mémemorial 177^e année»: Annoncée, 2967.

² [https://conseil-municipal.geneve.ch/?id=6050&tx_displaycontroller\[tx_vgcecm_enfants\]=1027](https://conseil-municipal.geneve.ch/?id=6050&tx_displaycontroller[tx_vgcecm_enfants]=1027)

Motion: étude pour une municipalisation partielle de la petite enfance

hétérogène et que les équipes manquent de ressources pour mener à bien leur mandat. Enfin, certains comités de crèche sont à bout de souffle au vu de la complexification croissante de leurs tâches et de leurs responsabilités.

Malgré le travail considérable entrepris par le département de la cohésion sociale et de la solidarité (sectorisation, renforcement des conditions du personnel), le besoin de réformes structurelles reste entier.

La création d'une fondation de droit public permettrait de centraliser et de rationaliser la gestion administrative et constituerait une première étape pertinente et efficace en attendant le moment où une municipalisation complète pourra être sérieusement envisagée. Devenant l'employeur unique, cette structure autonome resterait dans le giron communal et permettrait un pilotage renforcé par la Ville, avec un contrôle plus efficace et systématique sur les plans financiers, de gestion et administratifs ainsi qu'une courroie de transmission avec le Canton.

Pour mener à bien ce processus, deux conditions sont indispensables:

- a) rendre possible la participation active et la prise en compte des parents, des partenaires sociaux et de la Fédération genevoise des institutions de la petite enfance (FGIPE);
- b) la garantie d'un pilotage transparent et concerté des étapes successives de cette réforme.

Considérant:

- l'ordonnance fédérale du 19 octobre 1977 sur le placement d'enfants (OPE);
- la Constitution de la République et canton de Genève (A 2 00), donnant un cadre à l'accueil préscolaire dans ses articles 200 et 203, reconnaissant l'utilité publique de la politique de la petite enfance;
- la loi sur l'accueil préscolaire (LAPr), acceptée par le Grand Conseil le 12 septembre 2019 et entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2020;
- que la politique de la petite enfance doit être pleinement reconnue comme relevant d'une responsabilité communale et cantonale ainsi que d'un intérêt public;
- le règlement relatif à l'accueil préscolaire en Ville de Genève et aux conditions d'octroi des subventions aux structures d'accueil (LC 21 551);
- les carences que ce dernier fait apparaître en termes de gouvernance;
- le *Manifeste pour l'éducation de la petite enfance en Suisse*¹ ainsi que la publication intitulée *Instaurer une politique de la petite enfance*², tous deux édités par la Commission suisse pour l'Unesco,

¹ https://www.reseau-accueil-extrafamilial.ch/media/filer_public/79/73/7973ca65-b68a-45c2-b9e5-1eaf4b944c5c/appell_fr.pdf

² https://www.unesco.ch/wp-content/uploads/2019/02/Publication_Instaurer-une-politique-de-la-petite-enfance.pdf

Motion: étude pour une municipalisation partielle de la petite enfance

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de déployer une étude complète relative à la faisabilité d’une municipalisation partielle de la petite enfance en Ville de Genève par le biais d’une fondation de droit public comme employeur unique en incluant les paramètres d’une municipalisation complète;
- d’entreprendre cette étude par l’intermédiaire d’un organisme externe et neutre avant la fin de la présente législature;
- le chapeautage de cette étude par un comité de pilotage dans lequel chaque groupe du Conseil municipal sera représenté, la Fédération genevoise des institutions de la petite enfance (FGIPE) et les partenaires sociaux signataires de la CCT Ville de Genève que sont les associations des employé-e-s (l’Association genevoise des éducateurs de l’enfance – AGEDE et l’Association des cadres des institutions de la petite enfance genevoise – ACIPEG) ainsi que les deux syndicats (SSP-VPOD, SIT);
- d’inclure dans cette étude les questions clés suivantes:
- l’adaptation du contexte genevois à l’évolution du cadre légal au niveau fédéral;
- le statut actuel du personnel de la petite enfance au sein de structures associatives ou de structures constituées en fondations de droit privé;
- l’évolution éventuelle du plan de prévoyance professionnelle du personnel de la petite enfance en Ville de Genève en cas de création d’une fondation de droit public comme seul employeur;
- les conditions pour l’établissement d’une structure juridique indépendante;
- un accompagnement des comités associatifs dans le cadre des changements à venir en cas de réforme, notamment en ce qui concerne la redéfinition de leur mission;
- d’organiser des états généraux de la petite enfance de concert avec les autorités cantonales et le comité de pilotage précédemment cité afin de discuter des résultats de ladite étude et d’aborder les questions auxquelles cette dernière ne répond pas, comme les réformes structurelles liées au programme pédagogique.

La présidente. Le bureau demande le renvoi direct de cette motion en commission des finances.

Mis aux voix, le renvoi direct de la motion à la commission des finances est accepté sans opposition (49 oui et 1 abstention).

5. Motion du 22 juin 2020 de M^{mes} et MM. Brigitte Studer, Olivier Baud, Corinne Bonnet-Mérièr, Maryelle Budry, Julie Frossard, Gazi Sahin et Audrey Schmid: «Encourager et faciliter l'accès au vélo» (M-1545)¹.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le véritable enthousiasme pour le vélo dans cette période de déconfinement, avec de nombreuses villes dans le monde qui ont mis en place des aménagements: Berlin, Bogota, New York, Séville, Paris, Lausanne... mais aussi des villes comme Bienne qui proposent des bons à la population pour soutenir la réparation de vélos;
- qu'en Suisse, durant le semi-confinement, la distance moyenne parcourue à vélo a été multipliée par trois;
- que, selon Velosuisse, parmi les personnes qui se sont mises au vélo par nécessité en raison des règles sanitaires, beaucoup en garderont l'habitude;
- que, comme l'affirme une tribune signée par 56 médecins genevois, se déplacer quotidiennement à vélo permet de diminuer la mortalité de 40% sur quinze ans;
- qu'il est nécessaire de soutenir la pratique du vélo par différentes mesures, la plus importante étant d'investir davantage dans les infrastructures afin de sécuriser et développer le réseau cyclable;
- que, selon les propos du conseiller d'Etat Serge Dal Busco à Léman Bleu le 18 juin 2020, depuis la mise en place des nouvelles bandes cyclables mi-mai à Genève, les premiers comptages semblent révéler un bond de +15% dans l'utilisation du vélo à Genève;
- que des mesures complémentaires sont nécessaires pour favoriser encore l'utilisation du vélo, dont le potentiel réel est encore très loin d'être atteint;
- que, selon le journal de l'Association transports et environnement (ATE) et de nombreux témoignages de commerçants spécialisés, on assiste à un envol des demandes d'achat et de réparation de bicyclettes;
- que la sortie du semi-confinement offre une opportunité de transformer la ville et de changer durablement les habitudes de mobilité;
- que la baisse du trafic motorisé en ville est une mesure pour diminuer les émissions de CO₂;
- que la Ville peut jouer un rôle déterminant pour faciliter encore l'utilisation du vélo,

¹ Annoncée et motion d'ordonnancement, 672.

Motion: contribution à la réparation et à l'achat de vélos

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre à disposition un crédit de 500 000 francs, pour une contribution individuelle de 50 francs pour une réparation de vélo et de 100 francs pour l'achat d'un vélo;
- d'établir rapidement un règlement simple pour l'attribution de ces contributions, sur présentation de factures et de fiches de réparation, d'entretien ou d'achat contresignées;
- de communiquer très activement sur cette nouvelle offre (conférence de presse, encarts dans les journaux, affiches dans la rue, affichettes à apposer sur les vitrines des vendeurs de cycles, etc.).

Préconsultation

M^{me} Brigitte Studer (EàG). La sortie du semi-confinement offre l'occasion de transformer et de changer durablement nos habitudes de mobilité, de favoriser la mobilité douce – les déplacements à vélo et à pied – et d'éviter un rebond du trafic motorisé. Une augmentation de l'utilisation du vélo a été constatée selon le conseiller d'Etat Dal Busco. Les premiers comptages ont montré une hausse de 15%.

Il s'agit aujourd'hui de passer à une autre étape. C'est le moment d'encourager un changement à plus long terme. Comment? Le meilleur moyen est sans doute d'investir dans les infrastructures et d'améliorer le réseau cyclable pour qu'il devienne sûr, cohérent, continu. La mesure que nous proposons accompagne ce processus. Nous pensons que la conjonction de différentes mesures renforce le message, facilite les changements de comportement à plus long terme. Il ne s'agit pas d'opposer différents outils ou moyens. On peut faire des bandes cyclables qui deviennent des pistes cyclables et aider les gens à réparer ou acheter un vélo. Ces mesures sont complémentaires.

Selon l'Office fédéral du développement territorial, une étude publiée en 2017 montre que la mobilité douce rapporte plus qu'elle ne coûte d'argent. On peut donc investir sans compter car au final c'est un bénéfice pour l'ensemble de la société. L'office a calculé que le transport par la route, le rail, le bateau et l'avion a causé en Suisse des coûts de 13,4 milliards de francs qui ne sont pas payés par les usagers: atteintes à l'environnement, à la santé, conséquences des accidents... Ces coûts sont qualifiés d'externes car ils ne sont pas répercutés sur les usagers à travers le prix de leur mobilité. Les déplacements des cyclistes et piétons, eux, rapportent 1,1 milliard de francs. Pour cette dernière catégorie, les coûts sont avant tout liés aux accidents. Mais se déplacer à pied ou à vélo a aussi des effets positifs pour l'ensemble de la société puisque l'activité physique réduit

les cas de maladie, ce qui augmente la productivité dans les entreprises et fait baisser les coûts de la santé et des assurances sociales. Je cite toujours l'office.

Est-ce qu'un tel appui peut être significatif? Oui. Pour beaucoup de gens, la réparation et le coup de pouce à l'achat peuvent être décisifs. Si ce sera un pas symbolique pour certains, ce sera une véritable aide pour d'autres, pour qui chaque franc compte, surtout ces temps. Pour Ensemble à gauche, la Ville peut et doit jouer un rôle actif pour faciliter l'utilisation du vélo, cela par différents moyens et outils. La motion propose également un effort de communication dans ce domaine.

Ce projet fait sens aujourd'hui. Nous vous proposons donc de voter cette motion sur le siège et de la renvoyer au Conseil administratif, plus particulièrement au département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, afin que la mesure puisse être appliquée très rapidement. Nous vous remercions d'avance pour votre soutien à cette proposition.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion est acceptée par 42 oui contre 26 non.

M. Pierre de Boccard (PLR). Je ne sais pas s'il faut parler d'une «motion Pagani» car M. Pagani avait déposé exactement le même texte, la proposition PR-1406. A l'époque, notre ancien collègue M. Morten Gisselbaek, du Parti du travail, avait très bien parlé en relevant que nous n'encouragerions pas l'accès au vélo en donnant 50 ou 100 francs pour son achat; ce n'est pas ça qui fait la différence. On a accepté des millions de francs pour les pistes cyclables; ça, c'est un accès au vélo. Là, des personnes se disent que l'utilisation du vélo est encouragée, que c'est plus *safe*, qu'on peut se balader dans la rue. Offrir un accès sécurisé aux cyclistes est une bonne idée.

M. Gisselbaek avait relevé que, si on donne 50 ou 100 francs, cela représente à peu près 7500 demandes pour le département. Il faudra engager quelqu'un. La mesure ne coûtera donc pas 500 000 francs mais 1 million, probablement, on ne sait pas. En tout cas, on ne peut pas dépenser 500 000 francs comme ça, sur le siège, à gauche à droite. Si vous voulez développer l'accès au vélo, il faut des pistes sécurisées et non peinturlurées à tire-larigot. C'est le sens dans lequel on doit aller, plutôt que donner 50 ou 100 francs, quand on sait qu'un vélo électrique coûte 1500 francs au minimum. Ce n'est pas ça qui aidera.

Pour notre part, nous voterons contre cette motion Pagani d'un autre temps.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mon préopinant a rappelé que M. Pagani était venu avec la proposition PR-1406 lors de la dernière séance de la précédente législature. Visiblement, M. Pagani plane toujours sur la place et continue de

Motion: contribution à la réparation et à l'achat de vélos

diriger la Ville de Genève... C'est juste n'importe quoi. Les arguments développés par d'autres, y compris par ses anciens collègues, avaient porté dans cette salle. Ce n'est pas comme ça qu'on fera la promotion du vélo.

Si on veut vraiment aider ceux qui ont des difficultés et qui voudraient faire du vélo mais n'en ont pas les moyens, alors il faut mettre cette mesure sous condition de ressources. Parce que, là, vous permettez à des gens de toutes les catégories sociales d'encaisser ces 50 ou 100 francs pour réparer le vélo de leur fils, de leur femme, de leur fille, j'en passe et des meilleures, alors qu'ils n'en ont pas besoin parce qu'ils ont largement les moyens de le faire tout seuls. Vous n'aidez pas ceux qui justement, peut-être, ne peuvent même pas se payer un vélo. On passe complètement à côté de la cible. Ce n'est pas ça qui améliorera quoi que ce soit.

L'accessibilité au vélo est très bien sur le principe mais, au-delà de ça, ce serait électoraliste si on était en période d'élection. Ce type de proposition ne ressemble à rien. D'ailleurs, M. Pagani a fait la même au Grand Conseil, où il demande 1 million de francs, et ce sera certainement refusé aussi parce que ça n'apporte rien pour aider ceux qui veulent un vélo. Et si vous faites réparer votre vélo, ce n'est pas 50 francs qui changeront le cours de votre vie. On est à côté de la plaque avec cette motion. Je vous invite à la refuser fermement, comme le Conseil municipal l'avait fait, très largement et à juste titre, avec la proposition de M. Pagani lors de la dernière législature.

M. Daniel-Dany Pastore (MCG). Je n'ai pas grand-chose à dire mais je le dis quand même. Rien à dire mais parlons-en... M^{me} Studer, que j'apprécie beaucoup, fait un travail formidable; elle est volontaire. J'ai siégé à la commission de l'aménagement et de l'environnement pendant des années et j'ai voté pour les pistes cyclables pour la sécurité des cyclistes – ne vous mettez pas dans la tête que je suis contre les vélos, comme certains le disent. D'ailleurs, je ne défends jamais la voiture, je n'ai jamais défendu la voiture. Mais il faut quand même admettre que tout ce qui sort pour le vélo à l'heure actuelle coûte de l'argent. M^{me} Studer a bien dit qu'on avait de l'argent à donner, sans compter les pistes cyclables, les trottoirs surélevés... Mais d'où vient cet argent?

Je pose la question et je vais vous aiguiller. Tout simplement, parce que c'est de la mobilité, des multiples taxes que la voiture paie. Vous voulez supprimer la voiture? Bon, faites-le, mais l'argent ne rentre déjà plus. Côté impôts, M. Dal Busco nous a dit qu'il perdait presque 40% sur ces taxes et je vous parle de ça, c'était il y a plus d'une année. Aujourd'hui, on ne sait pas. Les gens rendent les plaques. Les gens ne roulent plus. Ils ne vont plus chez le mécano. L'argent ne rentre pas comme un tsunami. Alors, s'il vous plaît, que les cyclistes prennent ça en compte et qu'ils évitent de scier la branche sur laquelle ils sont assis! Parce que c'est quand même la bagnole qui paie la majorité de ce flux pour la mobilité.

Certains veulent supprimer la voiture; ils suppriment le portemonnaie! Et après on fait quoi? Eh bien, il faudra taxer les vélos, même ceux qui ne sont pas électriques. Ça vous pend au nez, les cyclistes, et c'est normal. Vous devriez passer un permis aussi, parce qu'il y en a qui n'ont aucune notion des lois: ils roulent en sens interdit, sans casque et souvent en excès de vitesse!

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une bonne soirée, dans la détente.

La présidente. Merci, Monsieur, de rappeler la détente. Je passe la parole à M^{me} Danièle Magnin.

M^{me} Danièle Magnin (MCG). Merci, Madame la présidente. J'ai entendu tout à l'heure que les voitures coûtaient plus qu'elles ne rapportaient. J'aimerais signaler qu'on paie des taxes, chaque fois qu'on achète un litre de carburant: la taxe et la surtaxe sur les huiles minérales grevant les carburants. En 2019, ces deux taxes ensemble ont rapporté 4 497 734 000 francs. En comparaison, les combustibles utilisés pour le chauffage, qui sont moins taxés, n'ont rapporté que 16 968 000 de francs dans les caisses de la Confédération.

Alors quand on veut me faire croire que la voiture coûte plus qu'elle ne rapporte, j'estime que c'est une contrevérité. C'est exactement le renversement de la réalité, à savoir qu'on paie tellement d'impôts en tant qu'automobiliste que ces impôts ne sont pas simplement affectés aux routes mais à la circulation en général. Ça paie les trains, les tunnels ferroviaires et beaucoup plus de choses que le fait d'utiliser les routes des communes, des cantons et de la Confédération.

M. Eric Bertinat (UDC). J'ai évidemment lu cette motion avec beaucoup d'attention, qui, comme cela a été dit, est une resucée de la proposition que M. Pagani avait déposée en guise de testament avant de se retirer de la municipalité. Pour ma part, je m'en tiendrai à commenter certains éléments du texte, que j'ai trouvés sinon amusants, du moins assez surprenants, mais qui illustrent bien l'état d'esprit qui anime les motionnaires.

Première remarque: cette motion est clairement discriminatoire et anticonstitutionnelle. Elle nous dit d'abord qu'il faut éviter une reprise accrue du trafic motorisé. C'est un postulat que vous décidez vous-mêmes mais dont je ne vois pas sur quelle base il s'appuie, si ce n'est votre propre désamour du trafic privé.

Les considérants m'ont interpellé. Dans le premier, vous évoquez le «véritable enthousiasme pour le vélo dans cette période de déconfinement». Mais on

Motion: contribution à la réparation et à l'achat de vélos

peut dire exactement la même chose de la voiture. Beaucoup ont redécouvert que la voiture était le plus sûr moyen de transport en période d'épidémie et surtout qu'il résistait à toutes les météo, nonobstant le problème de se parquer et de circuler, soit dit en passant réglé par le confinement puisqu'on nous évitait quelques dizaines de milliers d'automobilistes français. C'était tout à fait vivable. On s'est rendu compte que la voiture a été choisie par de nombreux usagers. Pour mémoire, en période d'épidémie, c'est tout sauf les transports publics. La question se pose encore aujourd'hui, alors qu'on assiste malheureusement à une recrudescence de ce virus. Ce n'est en tout cas pas la faute du transport automobile. Quant au vélo, c'est une bonne solution, une solution plaisante, évidemment, mais qui reste quand même tributaire de la météo et parfois extrêmement dangereuse.

Dans le même considérant, vous évoquez aussi les aménagements mis en place dans des grandes villes, ce qui est assez amusant. Vous citez Berlin, soit 4,4 millions d'habitants et 4200 habitants au km². Vous citez Bogota, où les chiffres sont encore plus importants, avec 8,7 millions d'habitants, mais seulement 3800 habitants au km². New York, c'est 8,6 millions d'habitants, mais 10 000 habitants au km². A Genève, il y a 200 000 habitants – on fait pâle figure par rapport à toutes ces mégapoles – mais alors on les écrase aisément avec 13 000 habitants au km². Ça vous donne la mesure de ce qu'on vous propose dans ce texte, qui ne tient pas la route et nous montre une fois de plus que comparaison n'est pas raison.

J'en viens à un autre considérant: «selon les propos du conseiller d'Etat Serge Dal Busco à Léman Bleu le 18 juin 2020, depuis la mise en place des nouvelles bandes cyclables mi-mai à Genève, les premiers comptages semblent révéler un bond de +15% dans l'utilisation du vélo à Genève». On notera les termes «semblent révéler». On ne sait pas quel sérieux attribuer à ces 15%. C'est un bilan très discutable. Il a été relevé par exemple que le temps de circulation entre la place du Cirque et le pont de la Coulouvrenière, depuis l'installation de ces fameuses pistes cyclables à la largeur d'un aéroport, a augmenté de onze minutes. Evidemment, vous nous présentez ce qui vous arrange mais il est intéressant de relever que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Vous nous présentez plein de choses tout à fait discutables.

On s'aperçoit par ailleurs que le transfert modal est peu efficace pour les pendulaires, question que vous ne soulevez pas. Vous obligez les Genevois à prendre le vélo mais, par contre, vous ne vous occupez pas trop des pendulaires.

Enfin, la demande de crédit de 500 000 francs est très peu précise. Vous demandez entre autres de «communiquer très activement sur cette nouvelle offre (conférence de presse, encarts dans les journaux, affiches dans la rue, affichettes à apposer sur les vitrines des vendeurs de cycles, etc.)». Bref, tout cela pour 500 000 francs, c'est faux. Le crédit de 500 000 francs tel que vous le présentez, c'est pour payer les réparations de vélos. Cette proposition est

profondément ridicule. Elle impliquera évidemment d'autres frais que vous ne mentionnez pas. Tout cela est un peu ridicule, je vous le dis très franchement, et l'Union démocratique du centre refusera cette motion.

M^{me} Louise Trottet (Ve). En préambule, j'aimerais compléter une information donnée par M^{me} Magnin dans son intervention. J'ai sous les yeux les chiffres du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication. M^{me} Magnin mentionnait les taxes à hauteur de 4 milliards de francs encaissées grâce aux automobilistes. J'ajoute que les coûts externes occasionnés par le transport privé motorisé s'élèvent à 9,5 milliards de francs annuels; ils dépassent donc largement les 4 milliards emmagasinés. (*Applaudissements.*)

Nul besoin de rappeler les innombrables bénéfices du vélo mais, puisque j'ai la parole, je le ferai quand même avec plaisir. Pour la santé individuelle, en qualité de sport, le vélo réduit les risques de cancer, d'obésité, de diabète, d'infarctus et j'en passe. On clame l'urgence climatique à tort et à travers; le vélo a un impact carbone quasi nul. On se plaint sans arrêt des nuisances sonores des motos et des voitures; le vélo est silencieux. Nous souffrons tous et toutes des bouchons; le vélo est fluide et petit, il ne prend pas de place. Enfin, j'en passe, le vélo est convivial et empreint de joie de vivre. C'est une philosophie pour certains, un mode de transport occasionnel pour d'autres. Je pense que je vous ai dressé un bon tableau. Sur le plan économique, c'est un moyen de transport relativement avantageux pour la collectivité, de par ses bénéfices directs et indirects, ainsi que par son coût faible.

J'aimerais ajouter à ce que ma collègue M^{me} Studer a dit, concernant la nécessité de communiquer, qu'il serait important de privilégier la communication auprès des plus défavorisés, afin que ceux-ci profitent en premier des subventions accordées. Si les 500 000 francs ne devaient pas être dépensés en entier, on pourrait songer à les réinvestir dans la sécurisation des bandes cyclables et leur élargissement, étant donné que la question de la sécurité reste un des freins rencontrés par certains lorsqu'ils décident de se mettre au vélo.

Je pense avoir été claire sur l'intention de vote du groupe des Verts et vous invite à soutenir chaleureusement cette motion.

La présidente. Merci, Madame la conseillère municipale. (*Remarque.*) Oh, nous n'avons pas fini le débat... La parole est à M. François Bärtschi.

M. François Bärtschi (MCG). Merci, Madame la présidente. Je savais qu'il y avait le vélo et le vélo électrique. Avec cette motion, je découvre le vélo à gaz. En effet, c'est une véritable usine à gaz qui nous est préparée. Comment

Motion: contribution à la réparation et à l'achat de vélos

décrire autrement le dispositif à mettre en place au travers de cette motion? Il faudra présenter des factures, des fiches de réparation, les contrôler, ce sera une bureaucratie qui coûtera plus cher que les sommes d'argent allouées. C'est véritablement un gâchis administratif gigantesque qu'on est en train d'organiser. La seule chose qu'on puisse espérer, c'est que ça ne marche pas, que les gens auront le bon sens d'acheter des vélos sans passer par ce dispositif coûteux et inutile. On peut éventuellement aider les gens qui ont des problèmes financiers, mais d'autres dispositifs sociaux le font.

C'est l'arbre qui cache la forêt. Le gros problème de la circulation à Genève en ce moment ne tient pas aux vélos, ni à la voiture, mais aux Transports publics genevois (TPG). Les TPG ont vu leur cadence baisser et il faudrait impérativement que celle-ci soit augmentée. Ce n'est pas fait malheureusement, mais on connaît la tendance politique qui tient les transports au niveau cantonal et communal: les Verts, le Parti socialiste et le Parti démocrate-chrétien. Cette sainte alliance, si je puis dire, fait un travail nocif pour la mobilité douce en nuisant au développement des TPG. Car c'est à cela qu'on s'emploie actuellement. Il faudrait des moyens importants, conséquents pour que les TPG se maintiennent à leur niveau, voire que la cadence s'améliore. C'est là que les moyens de la Ville et du Canton devraient aller, plutôt que de se perdre en mesures bureaucratiques qui iront à contre-emploi et qui n'auront aucune utilité.

On a voulu faire une motion sur le Covid-19, parce que tout le monde en parle, mais on se trouve face à un «Covid sidéral». (*Rires.*)

M. Olivier Gurtner (S). Elle dormait, disparue, dans le cimetière de l'ancienne législature... C'est une «resucée», une proposition «ridicule», dit l'Union démocratique du centre avec beaucoup d'élégance. Elle s'est réveillée hier soir, elle s'est levée ce soir, la proposition de soutien à l'achat et à la réparation de vélos. Le Parti socialiste soutient cette motion et remercie le groupe Ensemble à gauche pour son dépôt. Face à la pandémie de Covid-19, devant les aménagements provisoires courageusement décidés par le Canton et la Ville, et dans la perspective d'une prolongation, et même d'une pérennisation de ces aménagements, favoriser l'acquisition et la réparation de vélos est juste et important.

L'Union démocratique du centre a souligné la très forte densité à Genève. Elle a tout fait raison. Et quel meilleur moyen de transport pour ne pas suroccuper un espace tellement rare à Genève que le vélo ou même la marche? S'il y a bien un moyen de transport qui utilise une place pachydermique en ville et excessive, c'est bien la voiture, le transport individuel motorisé.

Le Mouvement citoyens genevois dit que cette proposition «ne ressemble à rien» – on soulignera là aussi l'élégance de l'argument – or, au contraire, elle

précise la tarification, elle cite l'importance d'un règlement d'application et enfin elle assortit la mesure d'un programme de communication.

On a aussi entendu dire que la hausse des cyclistes est discutable. Je précise quand même qu'il y a des bornes de repère et de comptage des vélos, qui ont été approuvées par ce Conseil municipal; certains feraient bien de s'en souvenir.

Le Mouvement citoyens genevois souligne que les automobilistes paient des impôts. Très bien, mais, je vous rassure, les cyclistes en paient aussi. Et les voitures coûtent énormément, comme M^{me} Trottet l'a dit très justement, en termes de routes, de parkings souterrains, de pollutions, de bruit... La liste est évidemment très longue.

Enfin, M. Bärtschi nous parle d'usine à gaz. Mon Dieu, des factures, des justificatifs! Je suis désolé – vous transmettez, Madame la présidente – qu'on puisse considérer qu'il n'est pas normal que l'argent public soit utilisé sainement et sur justificatif, plutôt qu'au bonheur la chance. (*Commentaires.*)

La présidente. Un instant, s'il vous plaît, Monsieur Gurtner... Voilà, c'est calme. Allez-y, continuez.

M. Olivier Gurtner. Comme quoi, il ne faut pas grand-chose.

Plus largement, encourager le vélo, c'est prendre ses responsabilités. En effet, la bicyclette est écologique, silencieuse, peu gourmande en place, bonne pour la santé et bon marché! Soutenir le vélo n'est pas un caprice décidé par des ayatollahs de la pédale. (*Commentaires.*) Cela figure dans le droit. (*Brouhaha.*) La loi pour la mobilité cohérente et équilibrée le dit elle-même, à l'article 7, alinéa 2: dans le centre et l'hyper-centre, «la priorité en matière de gestion du trafic et d'aménagement des réseaux est donnée à la mobilité douce et aux transports publics». Je rappelle aussi que l'inscription des voies cyclables à l'article 88 de la Constitution fédérale a été acceptée à Genève à plus de 83% des voix.

Alors regardons plus loin: Paris et son réseau fortement développé, Londres et ses *Cycle Superhighways*, Copenhague et ses véloroutes... Les villes prennent le lead et avancent vers la transition écologique et la mobilité douce. Rejoignons ce mouvement et votons oui à cette très belle motion! (*Applaudissements et huées.*)

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. S'il vous plaît, on ne s'échauffe pas. Le débat est encore long et il est seulement 21 h 2. La parole est à M^{me} Anne Carron.

Motion: contribution à la réparation et à l'achat de vélos

M^{me} Anne Carron (PDC). Merci, Madame la présidente. L'idée est séduisante et nous aurions pu y souscrire. Seulement, voilà, de sérieuses menaces planent sur les finances publiques et le Parti démocrate-chrétien pense que ce n'est pas le moment pour la Ville de faire le geste proposé par cette motion, qui relève davantage du gadget que d'une véritable mesure incitative à notre sens.

La conjoncture n'est pas au beau fixe. Les perspectives économiques pour ces prochains mois sont très incertaines. La crise du Covid-19 laissera des marques profondes pour quelque temps encore. Il s'agit donc pour le Parti démocrate-chrétien d'agir avec prudence, notamment au moment d'engager de nouvelles dépenses. Pas plus tard qu'hier soir, nous avons approuvé un important crédit en faveur des sans-abri, afin de répondre à une urgence sociale et sanitaire de grande ampleur, à laquelle nous devons faire face. D'autres surprises, tous dicastères confondus, ne sont pas à exclure ces prochains mois et il y a lieu désormais de nous concentrer avant tout sur les dépenses touchant aux missions essentielles de la commune. La liste des dépenses supplémentaires commence d'ailleurs à s'allonger, avec des besoins accrus en matière de locaux scolaires, parmi les plus criants.

Le Parti démocrate-chrétien est attaché à toutes les formes de mobilité douce: marche à pied, vélo, transports publics. Nous nous sommes engagés ces dernières années avec deux importants crédits pour poursuivre le développement de pistes cyclables et de cheminements piétons en ville. L'usage du vélo est actuellement recommandé, notamment pour garantir au plus grand nombre la distanciation sociale requise en cette période de Covid-19. Nous sommes effectivement persuadés que le moment est venu, plus que jamais, d'enfourcher son vélo pour les déplacements quotidiens. Manifestement, la tendance va dans ce sens et c'est tant mieux. Mais s'il devait y avoir de l'argent à dépenser en la matière, il devrait plutôt aller aux infrastructures.

Si cette motion part d'une bonne intention, nous doutons néanmoins de l'effet incitatif des mesures proposées. Pour celles et ceux qui n'ont pas les moyens de faire réparer un vélo, 50 francs ne couvriront pas le montant d'une révision simple. Il faudrait alors envisager le paiement de la réparation complète pour ces personnes. Même remarque pour les 100 francs à l'achat d'un vélo: ce ne sera pas suffisant pour des personnes au budget serré, ni nécessaire, ni incitatif pour celles qui sont mieux loties. Si cette allocation venait à être acceptée, il faudrait envisager une procédure peu coûteuse du point de vue administratif, comme cela a été dit; or, les motionnaires n'en parlent pas.

Alors, oui, cette allocation en faveur du vélo est un geste symbolique tout à fait sympathique. Mais ces 500 000 francs seraient bien plus utiles à d'autres fins pour le Conseil administratif, qui doit s'atteler ces prochaines semaines à l'élaboration du projet de budget 2021, un exercice qui sera certainement délicat.

Pour ces raisons, nous refuserons cette motion.

M. Olivier Baud (EàG). La minorité, la droite, a en partie raison dans ses propos. C'est vrai que cette motion est assez modeste. M. de Boccard veut plus de pistes cyclables sécurisées; nous sommes d'accord. M. Sormanni estime que la somme est insuffisante; on peut amender la motion pour l'augmenter, certainement. M. Bertinat nous a fait l'exégèse de ce texte et le trouve plaisant; mais, somme toute, il conclut que le vélo est un bon moyen de transport. M. Pastore n'a jamais défendu la voiture, il nous l'a affirmé; tant mieux.

Ce n'est pas forcément le moment de comparer les chiffres et de donner des leçons de géographie. Il faut simplement constater qu'il y a un tournant et que plus personne, plus aucun groupe n'ose formellement dire qu'il est contre le vélo. Parce qu'il n'y a pas si longtemps, c'était le cas.

On essaie de dire que cette motion s'oppose à la voiture. Les pro-bagnoles essaient de dire qu'on est anti-bagnoles. Ce n'est pas ça, pas du tout. On peut dire tout ce qu'on veut: c'est un geste symbolique, c'est critiquable, insuffisant... Alors déposons d'autres textes qui encouragent mieux le vélo et approuvons cette motion modeste pour son caractère. Tous les signes d'encouragement sont bons. Nous attendons aussi les projets de la droite pour davantage de pistes sécurisées. Je circule à vélo et j'ai vraiment envie de ne pas me retrouver dans les traquenards qui sont malgré tout monnaie courante en ville et dans le canton. C'est dommage, mais il faut le dire. La sécurité pour tous, oui, mais vous ne pouvez pas nier l'effet vélo. Actuellement, les marchands de vélo n'arrivent pas vraiment à suivre et il y a aussi pas mal de vols. Les gens vont donc acheter des vélos.

Tout ce qui est bon pour encourager le vélo doit être promu et nous vous demandons simplement, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, d'approuver ce texte et d'en déposer d'autres par la suite, qui seront plus ambitieux.

M. Pierre de Boccard (PLR). M^{me} Carron a bien résumé le problème que nous avons par rapport aux finances, qui connaissent beaucoup moins de rentrées. On devra décider où ira l'argent.

Vous transmettez à M. Baud, Madame la présidente, que ce Conseil municipal a quand même approuvé 20 millions de francs pour des pistes cyclables sécurisées, en tout cas pour des investissements dans les infrastructures. Avec 20 millions de francs, on a déjà de quoi faire pour des projets concrets.

Nous pouvons discuter d'autres projets, que ce soit des pistes cyclables ou autres. Mais, là, on a l'impression que ces 500 000 francs sont en réalité 800 000 francs ou 1 million. Ce sera un vacuum administratif qui nous mènera on ne sait où, comme avec la proposition que Rémy Pagani a déposée avant de partir. Il est parti en disant qu'il mettrait des pistes cyclables partout. On ne sait pas trop comment il a fait, mais il l'a fait.

Motion: contribution à la réparation et à l'achat de vélos

Nous ne sommes vraiment pas dans un combat des vélos contre les voitures au Parti libéral-radical. Ce n'est pas le débat. Le débat est de savoir si nous voulons mettre 500 000, 800 000 francs ou 1 million dans une structure administrative qui ne nous servira pas à grand-chose, comme il a été dit. Réparer un vélo ne coûte pas 50 francs, mais plutôt 100. Et 100 francs pour un achat, c'est bien peu. C'est tout ce que nous voulions dire. Nous ne sommes pas contre le vélo, ni pour la voiture. Nous prenons juste position contre ce projet.

M. Gazi Sahin (EàG). Une fois n'est pas coutume, je me ferai le porte-parole d'un citoyen genevois qui a écrit une petite lettre publiée dans la *Tribune de Genève* le 28 mai 2020. Je vous citerai son nom après. Il écrivait: «Est-il normal de renoncer à son balcon parce qu'on n'arrive pas à entendre ce qui est dit? Est-il normal de renoncer à y lire un livre ou inviter des amis parce que le passage incessant des voitures rend la chose impossible? Est-il normal de constater, impuissant, le passage des chauffards qui ne respectent pas la zone 30 km/h, ni même les 50 km/h réglementaires en ville? Est-il raisonnable que 90% de nos rues soient monopolisées par les voitures? Et tout cet espace, gaspillé au détriment de la qualité de vie, des espaces verts, des espaces de rencontre? Toute cette pollution, tout ce bruit incessant dans ces espaces aussi denses que les centres-villes! Comme la santé, l'éducation, la mobilité aussi est un bien commun qui profite à toute la collectivité. La voiture n'est pas toujours une liberté. Ses impacts et externalités en font une nuisance que la société ne peut plus se permettre. Du courage, du bon sens! Les «talibans du vélo» – je me marre – n'auront pas lieu d'être. Le vélo, la marche, les transports publics seront la norme et la voiture, peut-être, l'exception. Roderic Mounir.»

Il faut comprendre que nous sommes à un tournant d'époque, comme mon camarade Olivier Baud le disait. Il est temps que la Ville de Genève rattrape son retard au niveau de la mobilité. Notre motion va dans ce sens et traduit cet engagement pour la mobilité douce et la qualité de vie.

M. Omar Azzabi (Ve). Je prends rapidement la parole pour relever quelques contradictions venant des détracteurs de cette motion. C'est vrai qu'on peut discuter du poids financier ou administratif de cette mesure mais il me paraît aujourd'hui contradictoire de refuser 500 000 francs pour une aide à l'achat ou à la réparation de vélos quand on octroie 16 millions de francs au Salon de l'automobile au Grand Conseil. Quand on est prêt à dépenser 16 millions de francs pour ce salon, on peut se permettre de dépenser entre 500 000 et 1 million de francs pour le vélo.

Le Mouvement citoyens genevois a parlé de la cadence des TPG. Vous transmettez, Madame la présidente, qu'il est dérisoire de contrevenir à ce financement

pour le vélo quand au Grand Conseil on continue encore et encore non seulement à ne pas financer les TPG, mais en plus à ralentir la vitesse par différents projets.

M. Daniel Sormanni (MCG). Ce n'est pas vrai!

M. Omar Azzabi. On peut discuter des 20 millions de francs accordés à la sécurisation et au rallongement des pistes cyclables, mais il faut aujourd'hui aller plus loin. La mesure proposée par la motion vient à point pour des familles, des particuliers et particulières qui n'ont pas forcément les moyens. Elle vient à point pour accompagner une politique publique et un changement. Aujourd'hui, il faut passer de la parole aux actes. Il ne suffit plus de faire du *green bashing*. Il suffit d'approuver des propositions qui vont dans le sens d'un changement de comportement des Genevoises et des Genevois, qui plus est confirmé par de nombreuses études pendant cette crise.

Je rappelle un dernier chiffre en lien avec les coûts sur la santé. On a parlé de 4 milliards de francs de rentrées fiscales dues aux automobilistes. La pollution, elle, engendre des coûts pour la santé de 16 milliards, dus aux énergies fossiles selon un rapport de Greenpeace en 2018. Je vous remercie donc de soutenir cette motion.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Mesdames et Messieurs, pourriez-vous arrêter de demander la parole? Je pense qu'on a eu l'essentiel du débat. Je vous propose de passer au vote après l'intervention de M. François Bärtschi.

M. François Bärtschi (MCG). Merci, Madame la présidente. Je relève quelques imprécisions, pour ne pas dire des contrevérités. On aurait prétendument coupé dans les TPG, ce qui est complètement faux. En raison du Covid-19, les TPG ont réduit leur cadence. C'est quand même curieux de réduire les cadences alors qu'on devrait les augmenter pour justement maintenir les distances barrières au sein des véhicules et donner ainsi un essor au développement des transports publics. Il faut rappeler que beaucoup plus de personnes se déplacent en transports publics qu'à vélo – c'est un fait – et particulièrement en hiver, lorsque de nombreux cyclistes utilisent les TPG. Ces mêmes cyclistes montent dans le bus même l'été avec leur vélo pour faire un petit trajet, parce que c'est bien pratique et c'est bien ainsi.

Mais cette petite guéguerre voiture-vélo est stérile. Ce n'est pas l'enjeu. La gauche, alliée au Parti démocrate-chrétien, veut nous mener dans ce vieux

Motion: contribution à la réparation et à l'achat de vélos

combat, un combat du XX^e siècle, pas du XXI^e. Nous avons d'autres enjeux, dont une gestion intelligente de la mobilité et de l'économie. Le Salon de l'automobile, que cela vous plaise ou non, représente 300 millions de francs de rentrées pour Genève. Vous êtes contre ce salon? C'est cinquante personnes au chômage. Que leur direz-vous? «C'est bien fait, vous n'avez plus de travail»? Et cinquante personnes, c'est uniquement à Palexpo.

Vous êtes pour la misère de Genève, pour la fin de la prospérité. Vous êtes en train de tuer la poule aux œufs d'or. C'est ce que vous faites avec votre nocive politique alternative depuis des dizaines d'années, et que vous poursuivrez. Mais permettez qu'il y ait quand même des gens qui résistent à votre politique négative et destructive.

Mis aux voix, le renvoi de la motion au Conseil administratif est accepté par 42 oui contre 34 non.

La motion est ainsi conçue:

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre à disposition un crédit de 500 000 francs, pour une contribution individuelle de 50 francs pour une réparation de vélo et de 100 francs pour l'achat d'un vélo;
- d'établir rapidement un règlement simple pour l'attribution de ces contributions, sur présentation de factures et de fiches de réparation, d'entretien ou d'achat contresignées;
- de communiquer très activement sur cette nouvelle offre (conférence de presse, encarts dans les journaux, affiches dans la rue, affichettes à apposer sur les vitrines des vendeurs de cycles, etc.).

Le Conseil administratif est chargé de prendre une mesure ou de présenter un rapport.

(Applaudissements.)

6. Motion du 22 juin 2020 de M. Christo Ivanov: «La campagne vient à nous: soutenons notre agriculture locale» (M-1546)¹.*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- l'importance de maintenir une production agricole locale, de privilégier les circuits courts et de repenser notre modèle économique;
- que le nombre d'exploitations agricoles diminue année après année en Suisse et qu'il est recouru à des importations massives d'aliments;
- qu'une production locale permet de s'assurer du respect de normes de qualité et des conditions de travail;
- que tant les constitutions fédérale que cantonale accordent une importance toute particulière à l'agriculture;
- que la Constitution genevoise prévoit que l'Etat encourage une agriculture diversifiée de qualité, respectueuse de l'environnement et de proximité (art. 187, al. 1);
- que malgré sa taille modeste, 36% du territoire genevois est en surfaces agricoles utiles (SAU);
- que sous l'impulsion de l'Etat de Genève a été créée en 2004 la marque de garantie «Genève Région – Terre Avenir» (GRTA) visant à promouvoir les excellents produits de notre canton;
- que, parmi les productions agricoles locales, la viticulture a énormément souffert de la crise du Covid-19 et de la baisse de la demande consécutive à la fermeture des restaurants et des commerces;
- que, malgré la réouverture des restaurants, la clientèle se montre moins «feste» et tend à commander moins de vin ou de produits du terroir;
- qu'en avril 2017 63% du vignoble et 76% des fruits étaient détruits par le gel puis victimes de la grêle en août de la même année; qu'en juillet 2018 un violent orage de grêle a détruit 50% des vignes de la région du Mandement; qu'en mai 2019 un gel de printemps a causé des dégâts sur 20 à 30% des vignes de la région de Dardagny, La Plaine, Avully et Sorat; qu'en 2020 le Covid-19 a entraîné l'annulation des Caves ouvertes et de la Fête des vendanges de Russin;
- la nécessité pour les agriculteurs, vigneron et autres producteurs locaux d'assurer leur survie économique et celle de leurs collaborateurs en ces temps difficiles;

¹ Annoncée et motion d'ordonnancement, 673.

Motion: soutenons notre agriculture locale

- la possibilité d'utiliser une partie de l'espace public au centre-ville de Genève, par exemple les quais (quai des Bergues, pont des Bergues, pont de la Machine) pour inviter la population à se retrouver un samedi par mois autour d'un événement convivial axé sur la promotion et la vente de produits locaux genevois GRTA,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'organiser, un samedi par mois, au centre-ville de Genève, une manifestation ayant pour but de permettre aux agriculteurs, vigneron·nes et autres producteurs locaux genevois de proposer à la vente les produits issus de leur production en accord avec l'interprofession et le label «Genève Région – Terre Avenir».

Préconsultation

M. Christo Ivanov (UDC). La crise du Covid-19 et le confinement nous ont vraiment interpellés. Plus rien ne sera comme avant. Pendant cette période, nous avons eu le temps de réfléchir. J'ai pris du recul et je me suis dit qu'il fallait proposer quelque chose pour soutenir nos agriculteurs et agricultrices, maraîchers, horticulteurs, viticulteurs... D'où l'idée de cette motion: la campagne vient à nous.

Les considérants de la motion démontrent l'importance de maintenir une production locale, de privilégier les circuits courts et de repenser notre modèle économique. Les agriculteurs et agricultrices sont depuis longtemps tributaires du temps et des intempéries. Le gel, les orages de grêle ou les inondations pénalisent déjà fortement notre agriculture genevoise, année après année. (*Brouhaha.*) Cette motion propose donc d'organiser un samedi par mois, au centre-ville, sur le principe de La ville est à vous... Vous pouvez vous taire, s'il vous plaît? Merci, je reprends. Cette manifestation aura pour but de permettre aux agriculteurs, vigneron·nes, horticulteurs et autres producteurs locaux genevois de proposer à la vente les produits issus de leur activité, en accord avec l'interprofession, les associations faîtières et bien sûr le label Genève Région Terre Avenir (GRTA). L'objectif est de soutenir notre agriculture, car certains agriculteurs et agricultrices n'ont pas accès aux marchés pour écouler leurs produits. Aujourd'hui, beaucoup ont un stock sur le dos et il faut les aider à l'écouler. Nous avons l'occasion de donner à toute la filière genevoise plus de visibilité, en lui permettant de vendre ses produits dans la convivialité et le partage, et de lutter contre le tourisme d'achat en France voisine.

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, je vous demande d'accepter cette motion par solidarité envers celles et ceux qui permettent de nourrir notre population et de la renvoyer au Conseil administratif

sans débat. Merci également de soutenir l'amendement déposé par le groupe des Verts.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion est acceptée à l'unanimité (66 oui).

La présidente. Nous sommes saisis d'une motion d'ordre, déposée par M. Olivier Gurtner, qui demande la clôture du débat. (*Protestations.*) Vous pouvez vous y opposer. Le règlement prévoit à l'article 68 que chaque groupe a encore trois minutes pour s'exprimer sur la question, amendements compris.

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée par 43 oui contre 27 non.

M. Maxime Provini (PLR). Le Parti libéral-radical est favorable à cette motion et demande un renvoi au Conseil administratif. En effet, ce qui est remis fraîchement à neuf mérite d'être valorisé. De plus, nous allons vers un été où les animations manqueront. Un événement convivial, axé sur la promotion et la vente de produits locaux, serait apprécié. Nul besoin de souligner que la situation économique actuelle rend ce type d'événements encore plus nécessaires. C'est pourquoi nous espérons vivement que ce vote sur le siège puisse permettre l'organisation d'un tel événement dès le mois de juillet.

M. Denis Ruyschaert (Ve). Nous sommes totalement emballés et en accord avec cette motion. Les petits producteurs nous font vivre et nous sommes ce que nous mangeons. C'est donc important.

Nous déposons un amendement lié à la question des déchets. Avec plus de 700 kg de déchets par an et par habitant, la Suisse est au sommet de la production mondiale des déchets. A Genève, 50% des déchets ne sont pas recyclés. Cela empoisonne nos vies et celles de nos générations futures pour des milliers d'années. Il faut le savoir. Par cet amendement, nous voulons minimiser la production de déchets non recyclés. La Ville et les exploitants peuvent coopérer pour réduire les déchets en amont, réutiliser la matière sur place et recycler en aval. En termes concrets, cela signifie qu'il faut interdire les plastiques à usage unique, et plus généralement les matières non recyclables, et récupérer de manière systématique tous les matériaux recyclables. Cela inclut la mise à disposition de poubelles de tri et l'aide au tri pour qu'il se fasse réellement.

Vous l'aurez compris, nous serons totalement d'accord avec cette motion amendée.

Projet d'amendement

Ajout de deux invites.

«– de veiller à ce que l'ensemble des exposant-e-s se plie aux dispositions du règlement de la Ville de Genève sur les marchés, et plus spécifiquement l'article 9 concernant l'interdiction des plastiques à usage unique;

»– d'organiser, en coordination avec les services de voirie, une gestion rigoureuse du tri sélectif des déchets, notamment avec la mise à disposition de poubelles clairement différenciées.»

M^{me} Corinne Bonnet-Mérier (EàG). Qui de nous n'a pas eu envie d'avoir accès facilement aux produits de la ferme à côté de chez soi? Nombreux sont nos concitoyens qui ne peuvent pas se rendre dans les exploitations, situées en périphérie de la ville. Alors offrons aux producteurs la possibilité de venir à leur rencontre. C'est là une opportunité que nous ne pouvons pas laisser s'envoler. Cette proposition permettrait également la reconnaissance due à nos producteurs quant à leur indispensable travail en les accueillant au centre de notre ville.

Soutenons les agriculteurs! Apprécions de pouvoir acheter des produits directement à la main qui en a pris soin. Mettons en avant la production genevoise et, surtout, offrons la possibilité à nos concitoyens de la découvrir, afin qu'ils prennent conscience de cette richesse locale. Sans compter que ce circuit court a un impact écologique positif non négligeable, qui ne peut que constituer une valeur ajoutée à cette proposition.

Ensemble à gauche vous demande de soutenir ce projet de motion.

M^{me} Danièle Magnin (MCG). Le Mouvement citoyens genevois soutient ce projet de motion, bien sûr. Mais j'aimerais vous signaler la chose suivante. C'est une bonne idée de prévoir un samedi par mois, mais pourquoi pas tous les samedis du mois? La difficulté sera de trouver le lieu.

J'aimerais ajouter que tous les gens qui n'ont pas la «facilité», entre guillemets, d'aller à la ferme, peuvent toujours prendre un vélo pour y aller, puisqu'un crédit de 500 000 francs pour en faciliter la pratique vient d'être approuvé.

L'agriculture, l'élevage et le maraîchage genevois souffrent depuis longtemps, du fait que beaucoup de gens traversent la frontière pour aller faire leurs achats. Il y a quelques années, à la Commission des pétitions, au Grand Conseil, nous avons entendu le secrétaire général des Laiteries réunies, ou le directeur peut-être, nous expliquer qu'il n'y avait plus que quatre producteurs de lait à Genève.

Alors non seulement nous soutiendrons cette motion, mais je vous encourage aussi à acheter les produits laitiers GRTA, Mesdames et Messieurs. Lorsqu'il s'agit de lait, ce sont des briques de couleur jaune. Vous en avez de différentes contenances, entre 0,75 et 3 l. Vous avez des yoghourts et des fromages GRTA. Je vous en supplie, soutenez-les.

A côté de ça, les viticulteurs souffrent d'importations inconsidérées de vins hyper bon marché qui viennent de la planète entière, tandis que les vins qu'ils cultivent ici, des vignes qu'ils font pousser avec grand soin, ne sont pas assez soutenus. Il faut acheter du vin genevois en priorité.

Qu'on donne des stands aux agriculteurs pour qu'ils viennent vendre leur marchandise, c'est un détail. Mais eux-mêmes nous ont expliqué dans les commissions du Grand Conseil, notamment à la Commission de l'environnement et de l'agriculture, que cela leur coûtait très cher d'organiser ce genre de choses. Alors allons chez eux et faisons de notre mieux pour les soutenir. Si on peut leur offrir des stands en Ville de Genève, avec joie!

M^{me} Isabelle Harsch (PDC). Le groupe démocrate-chrétien soutient pleinement cette motion, visiblement comme l'ensemble du Conseil municipal.

Tout d'abord, je réaffirme le soutien de notre groupe à la paysannerie et à l'agriculture genevoises qui font face à des défis toujours plus importants et qui se sont encore accentués avec la crise du Covid-19. On peut remercier l'ensemble des travailleurs de cette branche pour avoir continué de travailler et ainsi avoir garanti l'approvisionnement dans notre canton et notre ville.

Le Parti démocrate-chrétien est également très attaché à l'économie de proximité et aux circuits courts, non seulement pour des raisons environnementales et écologiques, mais également pour l'économie que cela génère. Ce sont des emplois à la clé, donc des revenus et in fine des impôts, certes pas forcément sur le territoire de la ville de Genève en ce qui concerne l'agriculture; néanmoins, c'est important.

On a pu constater certains changements de modes de consommation à la faveur de cette crise. Les consommateurs ont acheté directement auprès des producteurs. C'est l'occasion de soutenir cette tendance et ce lien qui s'est renforcé entre les deux parties.

Il semble toutefois important de rappeler quelques éléments factuels sur la situation des marchés. Vous aurez peut-être lu l'interview de notre magistrate Marie Barbey-Chappuis dans *GHI* aujourd'hui. Vingt-six marchés se déroulent en ville de Genève chaque semaine. La conseillère administrative a d'ailleurs annoncé des mesures pour favoriser cette économie, en supprimant la taxe

d'utilisation du domaine public jusqu'à la fin de l'année. Le domaine public n'est pas extensible à souhait; il s'agira donc de trouver des équilibres entre toutes ces manifestations. Mais nous laissons le soin au Conseil administratif de gérer cet aspect.

Nous demandons le renvoi de la motion au Conseil administratif.

M^{me} Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative. Le Conseil administratif est naturellement tout à fait favorable aux mesures de soutien au commerce de proximité, à l'agriculture locale et à la promotion des circuits courts. Certains l'ont dit, les marchés participent à la vie dans nos quartiers. C'est la raison pour laquelle le Conseil administratif a effectivement décidé il y a quelques jours, sur proposition de mon département, d'accorder aux marchands la gratuité des taxes de location jusqu'à la fin de l'année. On espère que ce sera un coup de pouce pour ces commerçants qui ont dû s'interrompre durant cinq semaines à cause du Covid-19 et qui aujourd'hui souffrent des réouvertures des frontières et du tourisme d'achat. L'annonce a donc été faite aujourd'hui.

J'aimerais toutefois attirer l'attention du Conseil municipal sur un point. Il y a vingt-six marchés par semaine en ville de Genève et, du point de vue du département, la priorité est vraiment de soutenir les marchés existants qui sont fragiles. Certains ont disparu ces dernières années, par exemple à Saint-Jean. Il nous semble préférable de soutenir les marchés existants plutôt que d'en créer de nouveaux et de disperser la clientèle. Il y a déjà trois marchés alimentaires le samedi: Rive, Coutance et la Fusterie, sans parler du marché de Carouge. Ils sont nombreux et ce n'est pas toujours évident de les faire vivre.

Plutôt que de renvoyer cette motion au Conseil administratif, je vous propose de la renvoyer en commission et d'auditionner les associations de marchands afin qu'ils puissent faire entendre leur point de vue sur cette question. On a tous envie de soutenir l'agriculture de proximité mais il faut trouver les meilleurs moyens de le faire. Je vous encourage donc à renvoyer la motion en commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication.

Mis aux voix, l'amendement de M. Ruysschaert est accepté par 63 oui contre 6 non (3 abstentions).

Mis aux voix, le renvoi de la motion amendée à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication est refusé par 66 non contre 9 oui.

Mis aux voix, le renvoi de la motion amendée au Conseil administratif est accepté par 73 oui contre 2 non (1 abstention).

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

La motion est ainsi conçue:

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'organiser, un samedi par mois, au centre-ville de Genève, une manifestation ayant pour but de permettre aux agriculteurs, vigneron·ne·s et autres producteurs locaux genevois de proposer à la vente les produits issus de leur production en accord avec l'interprofession et le label «Genève Région – Terre Avenir»;
- de veiller à ce que l'ensemble des exposant·e·s se plie aux dispositions du règlement de la Ville de Genève sur les marchés, et plus spécifiquement l'article 9 concernant l'interdiction des plastiques à usage unique;
- d'organiser, en coordination avec les services de voirie, une gestion rigoureuse du tri sélectif des déchets, notamment avec la mise à disposition de poubelles clairement différenciées.

Le Conseil administratif est chargé de prendre une mesure ou de présenter un rapport.

7. Motion du 22 juin 2020 de M^{mes} et MM. Dorothée Marthaler Ghidoni, Pascal Holenweg, Roxane Aubry, Olivia Bessat, Pierre-Yves Bosshard, Oriana Brücker, Théo Keel, Paule Mangeat, Dalya Mitri Davidshofer, Amanda Ojalvo, Christel Saura, Timothée Fontolliet et Salma Selle: «Pour un été 2020 agréable malgré la crise économique due au Covid-19» (M-1547)¹.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- les instructions sanitaires de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)²;

¹ Annoncée et motion d'ordonnancement, 674.

² Office fédéral de la santé publique (OFSP) (2020). *Nouveau coronavirus: voici comment nous protéger*. Consulté le 31 mai 2020. <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelleausbrueche-epidemien/novel-cov/so-schuetzen-wir-uns.html#-203564221>

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

- la délégation du Conseil d'Etat au département des affaires communales compétent pour approuver la clause d'urgence¹;
- l'augmentation de la population de la Ville de Genève qui est la plus forte du canton en 2019 (+2259)²;
- la fermeture des quais d'Ouchy, à Lausanne³;
- qu'en raison de la récession économique post-Covid-19, une partie de la population se verra contrainte à renoncer aux vacances ou à les écourter et, afin d'accorder plus d'espaces à la population de la ville de Genève, de respecter les règles sanitaires de l'OFSP et de permettre aux habitants de sortir de chez eux sans risquer de tomber malades pour les week-ends de l'été 2020 et jusqu'au 20 septembre,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à fermer les quais de la rade de Genève à la circulation automobile, pour les week-ends de l'été 2020 jusqu'au 20 septembre.

Préconsultation

M^{me} Dorothée Marthaler Ghidoni (S). Le Parti socialiste invite le Conseil municipal à voter cette motion sur le siège afin que le Conseil administratif puisse en tenir compte au plus vite pour fermer les quais de la rade de Genève à la circulation automobile, pour les week-ends de l'été jusqu'au 20 septembre 2020. Charge aux services compétents de définir plus avant la proportionnalité de la démarche, eu égard aux indispensables transits routiers et aux compétences respectives en la matière.

Ces mesures permettront d'accorder plus d'espace à la population de la ville de Genève, de respecter les règles sanitaires de l'Office fédéral de la santé publique; les habitants pourront ainsi sortir de chez eux sans risquer de tomber malades, ni s'exposer à des nuisances telles que la pollution sonore ou la pollution de l'air. Le risque de canicule sera très élevé cet été. Nous devons anticiper, protéger la santé des plus anciennes et des plus anciens, des plus jeunes et des plus vulnérables et limiter les nuisances liées au trafic motorisé. Fermer les quais serait une véritable bouffée d'air frais et permettra aux habitantes et habitants, longtemps confinés chez eux, de pouvoir bénéficier de davantage d'espaces. L'espace ainsi agrandi

¹ Genève (Canton) (2017). *Législation genevoise. Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes*. Consulté le 31 mai 2020. https://www.ge.ch/legislation/rsg/fls/rsg_B6_05P01.html

² Office cantonal de la statistique (OCSTAT) (03.2020). *Bilan et état de la population du canton de Genève en 2019*, p. 3. Consulté le 31 mai 2020. https://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2020/informations_statistiques/autres_themes/is_population_05_2020.pdf

³ Radio Télévision suisse RTS1. *Les quais d'Ouchy à Lausanne retrouvent calme et badauds le week-end*. Consulté le 31 mai 2020. URL: <https://www.rts.ch/info/regions/vaud/11363661-les-quais-d-ouchy-a-lausanne-retrouvent-calme-et-badauds-le-weekend.html>

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

leur permettra de se réapproprier leur ville pour l'animer, d'où l'importance de faire de la place, d'expérimenter la chose sur une durée limitée et d'en tirer les enseignements nécessaires. Une articulation pourra aussi être trouvée entre ce nouvel espace temporaire et l'appel à projets du département de la culture et de la transition numérique, qui désire proposer un programme culturel de proximité pour l'été genevois 2020.

Cette motion s'appuie sur l'exemple de la municipalité de Lausanne, qui a fermé les quais d'Ouchy et de Belgique à la circulation les week-ends de l'été 2020, Lausanne où, selon la RTS, cette nouvelle réglementation fait le bonheur des badauds, des restaurateurs et des commerces durement touchés par la crise. En effet, la récession économique contraindra vraisemblablement une partie non négligeable des habitants de la ville de Genève à écourter voire annuler les vacances car, comme le précise le groupe de perspectives économiques de l'Office cantonal de la statistique, la récession touchera plus fortement l'économie du canton de Genève que le reste de la Suisse. De surcroît, n'oublions pas que la Ville de Genève a enregistré la plus forte augmentation de la population du canton en 2019.

L'approbation de cette motion permettra la mise en application du deuxième axe prioritaire de la législature 2020-2025 du Conseil administratif, soit la transition écologique face à l'urgence climatique, qui souhaite réduire de 60% les gaz à effet de serre pour 2030. Ces nouveaux espaces temporaires permettront à tous et toutes de profiter de l'été et des commodités de la ville de Genève dans un esprit convivial et réparateur, participant à l'élaboration d'une ville viable pour ses habitantes et habitants en alliant justice climatique et justice sociale, comme indiqué dans le programme de législature 2020-2025 du Conseil administratif.

Le groupe socialiste vous remercie d'accepter l'entrée en matière et de soutenir cette motion pour une véritable bouffée d'air frais en ville de Genève.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion est acceptée par 47 oui contre 24 non (1 abstention).

La présidente. Nous sommes saisis d'une motion d'ordre, déposée par M^{me} Delphine Wuest, qui demande le débat accéléré.

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée par 47 oui contre 25 non (1 abstention).

La présidente. Cela signifie une intervention par groupe pour sept minutes au maximum. Si vous faites moins, ce n'est pas grave.

J'ai plusieurs inscrits; il faut que le Mouvement citoyens genevois se concertent pour savoir qui prendra la parole. En attendant, pour le groupe démocrate-chrétien, je donne la parole à M. Jean-Luc von Arx.

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

M. Jean-Luc von Arx (PDC). Merci, Madame la présidente. Le Parti démocrate-chrétien souhaite attirer votre attention, surtout pour les nouveaux et nouvelles élus, sur le fait que la traversée de la rade... (*Rires.*) C'est un autre sujet. Excusez-moi, je pense si fort à la traversée du lac... Mais ce sera pour plus tard. La commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication avait travaillé sur les douze dimanches proposés par les Verts à l'époque. Cette question avait été largement débattue et un accord était intervenu pour une solution très agréable. Mais je voulais attirer votre attention sur le fait que cela a un coût de sécurité incontournable. Chaque dimanche coûte 200 000 francs. Vous ferez le calcul. Hormis le fait de rendre les rues aux piétons et de rendre Genève agréable, cette démarche a un coût.

A l'époque, nous avons reçu le magistrat Guillaume Barazzone. Il avait expliqué qu'un grand nombre de manifestations sont organisées sur les quais, dont le Marathon de Genève et d'autres. Les agents de la police municipale et les collaborateurs de différents services mobilisés doivent venir. Avec réalisme, on était donc arrivé à une possibilité tout à fait jouable de six dimanches par an, répartis entre mars et novembre, mais pas forcément tous les dimanches, et sans qu'ils se succèdent. Je ne fais que relayer ce que le conseiller administratif de l'époque nous avait dit.

L'idée est une très bonne idée et le Parti démocrate-chrétien pourra la soutenir à la condition que les amendements du Parti libéral-radical soient acceptés. (*Applaudissements.*)

M. François Bärtschi (MCG). Ce remède qui consiste à fermer la rade pour soigner le Covid-19 est quand même drôle: il est tellement efficace qu'on se demande s'il ne va pas tuer le malade. On connaissait la chloroquine du professeur Raoult, maintenant nous avons la potion magique du docteur Holenweg. Elle aussi aura des effets mais pas les mêmes que la chloroquine, qui paraît-il a quelques mérites. Le pauvre malade – c'est la Ville de Genève – ne s'en relèvera pas. On peut espérer une chose, c'est que les autorités de surveillance cantonale refusent ce genre de mesures parce que Genève n'en a pas besoin.

Si certains l'ignorent encore, Genève est dans une situation délicate. Le chômage augmente de manière dramatique, des entreprises ferment. Au niveau économique, c'est catastrophique. Si on veut encore accroître la catastrophe avec ce genre de médecines douteuses qui tuent le malade, on a du souci à se faire pour notre ville de Genève. C'est vraiment jouer aux apprentis sorciers. D'ailleurs, la population ne s'y trompe pas. Nous avons des réactions de gens qui se plaignent, qui nous disent que c'est véritablement la honte, que c'est quelque chose de tout à fait inutile. Cette motion est nuisible. Chacun peut s'en rendre compte. Il suffit d'aller le dimanche en ville de Genève pour se rendre

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

compte qu'il n'y a pour ainsi dire pas de circulation, l'essentiel de la circulation en semaine étant, comme chacun sait et peut le constater, celle des pendulaires. C'est donc quelque chose qui aura des effets ultra-négatifs. Veut-on la mort des commerces? Bon, tout le monde s'en fiche de la mort des commerces. Mais on devrait au moins penser à l'emploi, à l'économie, à l'avenir de notre ville. C'est ça qui est en jeu.

Certains prennent des mesures pour se faire plaisir: on fait de petits votes, on se dit qu'on va gagner, comme si on était dans un match de football ou de tennis de table. Mais on parle de tout autre chose, là: on parle de la vie des habitants de notre canton, de notre ville-centre. La commune de Genève a un rôle central. Si on commence à lui donner autant de handicaps, comme on le fait, on est vraiment mal partis. Genève peut se relever mais, avec ce genre de médecines, de médicaments, ce sera avec peine. C'est tout à fait irresponsable.

Il y aura sans doute une majorité pour soutenir cette motion parce qu'on trouve toujours des majorités lorsqu'il y a un vote irresponsable à faire, surtout avec la composition actuelle de ce Conseil municipal. Si c'est pour détruire Genève, allons-y gaiement mais, ensuite, il ne faudra pas se plaindre de la misère. Déjà Genève est la honte de l'Europe avec les files de personnes qui cherchent à manger. Ça se dit. Il suffit d'ouvrir les radios et les télévisions pour s'en rendre compte. Comment est-ce possible qu'on réussisse à mettre de tels autogoals? On s'en met de nouveaux, on sera encore la risée de l'Europe. Continuons, continuons comme ça, dans cette politique irresponsable. Cette législature est vraiment très mal partie. Allons-y gaiement mais, après, il ne faudra pas être étonné de voir une ville de Genève qui dépérit, une économie qui souffre, des entreprises à la peine, des habitants de ce canton qui ne trouveront plus d'emploi, des enfants en difficulté.

C'est comme une drogue: on aide de plus en plus les gens à survivre et les gens s'enfoncent toujours plus la tête dans l'eau parce que Genève est victime de certains idéologues fanatiques qui veulent appliquer des idéologies qui ont fait faillite dans toute notre histoire. On s'en est rendu compte. Il suffit de penser aux régimes socialistes qu'on a vus en Algérie, exemple des catastrophes qu'on a pu faire, ou au Venezuela. Ce sont ces modèles culturels que les socialistes et les Verts sont en train de développer. C'est de l'idéologie pure qui ne tient absolument pas compte de l'être humain, de ce qu'est notre Genève, de la substance sociale et humaine, de la tradition historique de notre ville. C'est là où on va: droit au désordre et au gâchis le plus évident.

M^{me} Michèle Roulet (PLR). En préambule, j'aimerais dire que c'est pénible d'entendre des discours – je pense tout particulièrement aux propos émis par les socialistes – où on commence avec les habitantes et les habitants qui se réappro-

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

prieront leur ville. A force de slogans, on oublie d'argumenter. On ne sait pas ce que ça veut dire, «se réapproprier la ville» quand on parle de quais... Ces slogans et cette manière de parler – et en plus on ne parle pas, on lit son texte – deviennent extrêmement pénibles.

D'autant plus qu'on est toujours davantage dans des démarches où on veut empêcher toute discussion et tout processus démocratique. On l'a vu avec les pistes cyclables. Je suis membre de Pro Vélo, je suis une cycliste qui aime le vélo, mais je considère néanmoins que les processus démocratiques doivent être respectés. Dans tous ces projets, on le voit, on succombe à des dictateurs non éclairés parce qu'on arrive à allumer des guerres à Genève. On aura des défis à relever qui font que ce n'est pas le moment de cliver, d'opposer la société genevoise comme on le fait maintenant.

On le voit au sein de ce parlement. Pour empêcher la discussion, on décrète le débat accéléré pour qu'on n'ait pas le temps de parler. La motion introduit une clause d'urgence. Une clause d'urgence empêche la population de lancer une opposition ou un référendum. Il n'est pas sain dans notre démocratie de vouloir agir par la force, en imposant à d'autres groupes des solutions qui n'ont pas été discutées.

Quant à cette demande de fermer les quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020 jusqu'au 20 septembre 2020, le Parti libéral-radical a déposé trois amendements qui seront présentés par la suite pour essayer de nuancer cette demande. M. von Arx, pour le Parti démocrate-chrétien, a bien relevé que la fermeture des quais a un coût extrêmement important. Actuellement, lorsqu'on ferme des routes, il faut déposer des blocs de ciment. Le coût de ces installations n'est pas moindre.

Nous avons aussi une réticence quant au fait que le trafic qui ne pourra plus passer par les quais sera forcément détourné dans les rues adjacentes. Je ne sais pas si les habitants des Eaux-Vives ou des Pâquis seront si contents de ne plus pouvoir aller sur leur balcon pendant l'été, tellement il y aura de bruit. Il faut bien se rendre compte que le bruit est peut-être moins important quand les voitures roulent sur les quais plutôt que dans des ruelles étroites.

Le dernier point que j'aimerais soulever est que cette mesure n'est pas de la compétence de la Ville. On pourra bien prendre une décision, la demande de fermeture des quais est de la compétence du Canton.

Enfin, j'aimerais demander à M^{me} la présidente si je dois présenter les amendements maintenant ou si nous pouvons le faire par la suite.

La présidente. Vous avez encore le droit de présenter vos amendements en trois minutes. Soit vous le faites maintenant, soit vous reprenez la parole.

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

M^{me} Michèle Roulet. Est-ce que les amendements peuvent être présentés par d'autres membres du Parti libéral-radical?

La présidente. Oui.

M^{me} Michèle Roulet. Alors ils seront présentés par la suite, je vous remercie.

M. Eric Bertinat (UDC). J'avoue que, pour un début de législature, la gauche, forte d'une majorité incontestable, fait très fort et, une fois de plus, elle manipule les mots, auxquels il convient peut-être de redonner leur véritable identité.

Le titre de cette motion, «Pour un été 2020 agréable malgré la crise économique due au Covid-19», est totalement mensonger. Déjà, pour commencer, parce que la crise économique due au Covid-19 affaiblit durablement l'emploi. C'est-à-dire que le taux de chômage à Genève, déjà le plus haut de Suisse, triplera d'après les projections qui nous sont connues. Et, pour faciliter la vie de celles et ceux qui travaillent, après avoir voulu obliger les Genevois à prendre leur vélo et laisser les frontaliers circuler en voiture, voilà que vous les empêchez de prendre les quais de la rade en fermant ceux-ci à la circulation automobile...

Il y a quelque chose de complètement fou dans vos propositions. En pleine sortie de confinement, alors que l'économie a besoin de toute notre sollicitude, de toute notre aide, de tout ce qu'on peut faire pour faciliter la reprise du travail, voilà que vous englez véritablement tous les travailleurs qui doivent prendre leur voiture, leur camionnette, leur camion pour travailler. Vous les englez dans des bouchons inextricables. Les premiers calculs faits montrent que toutes les entreprises à Genève perdent de nombreuses minutes par jour. Cela a un coût pour l'entreprise, pour l'embauche, pour l'avenir de Genève! Et là, comme seule solution, vous nous obligez à prendre le vélo et vous nous fermez les quais de la rade de Genève.

Je me demande si parmi vous, parmi les élus qui composent ce délibératif, il y en a beaucoup qui ont besoin d'une camionnette pour aller travailler, s'il y a beaucoup d'artisans dont les outillages sont lourds et qui ne peuvent pas prendre le bus, le tram, s'il y a des gens qui doivent se déplacer avec du matériel encombrant, ou bien si vous êtes le genre bobo qui se déplace à vélo, les mains dans les poches, avec éventuellement un petit ordinateur en bandoulière. C'est l'impression que vous faites avec vos propositions – la réalité est bien plus dure que ça – qui malheureusement, je le crains, recueilleront une majorité.

Vous êtes en train de pénaliser lourdement la vie à Genève, non seulement la qualité de vie, celle de pouvoir se déplacer librement, mais surtout celle de

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

travailler, de trouver des moyens de faire rentrer de l'argent, de pouvoir honorer des contrats. Vous êtes vraiment à contre-courant. On ne peut qu'être complètement désespérés devant vos propositions, qui sont des propositions totalement idéologiques. Vous mettez vos petites prétentions en avant sans tenir compte de la réalité, bien plus dure que celle de la recherche d'un air pur, comme vous le voulez. Alors qu'avec cet air pur, vous risquez d'avoir des gens qui auront tout autant faim que besoin d'air.

Malheureusement, on ne peut que rejeter de pareilles propositions. Et si nous pouvons comprendre le Parti libéral-radical qui dépose quelques amendements visant à adoucir cette motion, et que nous soutiendrons pour choisir de deux maux le moins pire, à l'arrivée, l'Union démocratique du centre s'opposera mordicus à votre motion.

M. Pascal Holenweg (S). C'est entendu, nous avons été démasqués brillamment (*rires*) par l'Union démocratique du centre, le Mouvement citoyens genevois et le Parti libéral-radical: nous avons l'intention d'instaurer à Genève en juillet et en août quelque chose qui tient du communisme de guerre. Nous reconstruirons le mur de Berlin. Nous installerons des kolkhozes à la place des hôtels de luxe. Des patrouilles de gardes rouges, roses et verts arpenteront les quais pour essayer de dépouiller les Genevois riches qui traînent sur les quais, s'il y en a encore, puisque d'ici là nous aurons eu l'occasion d'en égorger quelques centaines. Et finalement, à la fin du mois d'août, nous aurons réussi à collectiviser les terres, les quais, le lac, les entreprises et les hôtels de luxe.

Cela posé – parce qu'en plus d'être extrémistes, nous sommes parfaitement sournois –, je reprendrai le texte de la motion pour essayer de faire passer ce qu'elle essayait de proposer. Mais, auparavant, je réponds d'abord à quelques interventions.

Il est évident que nous repousserons les amendements du Parti libéral-radical. Apparemment, ce dernier n'ose pas s'opposer clairement, frontalement à la proposition que nous faisons. On se demande pourquoi, puisque c'est une proposition aussi extrémiste, idéologique et attentatoire aux libertés individuelles qu'il le dit. Il pourrait s'y opposer franchement. Non, il dépose des amendements pour en réduire la portée au maximum et essayer de ne fermer les quais qu'éventuellement, si tout va bien, ou si tout va mal, du samedi à 3 h du matin au dimanche à 4 h du matin, la circulation devant continuer à passer le reste du temps.

Au Parti démocrate-chrétien, M. von Arx évoquait les coûts d'une manifestation sur les quais fermés. Nous ne proposons aucune manifestation, seulement de fermer les quais.

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

Le Mouvement citoyens genevois invoquait la mort des commerces que la fermeture des quais entraînerait. Je me demande de quels commerces il parle parce que, sur les quais que nous entendons fermer, il n'y a guère que des hôtels de luxe. Si ces hôtels de luxe devaient avoir des difficultés financières, ce n'est pas la fermeture des quais qui les provoqueraient; ce serait plutôt la fermeture du tourisme international. La fermeture des quais de Genève n'a probablement rigoureusement aucun impact sur le fonctionnement des hôtels de luxe des quais.

Ce que nous vous proposons est une motion. Ce n'est pas une décision exécutoire. Si vous l'acceptez, et j'espère que vous l'accepterez, c'est au Conseil administratif qu'il reviendra de la mettre en œuvre si cela est possible et s'il le souhaite. En outre, la mesure proposée ne serait mise en œuvre que jusqu'au 20 septembre 2020 et seulement sur les quais. On ne ferme pas la ville, on ne reconstruit pas les remparts. Contrairement à ce que j'ai essayé de vous faire croire tout à l'heure, on ne reconstruit pas le mur de Berlin. On prend une mesure qui n'est valable que jusqu'au 20 septembre, sur les quais uniquement, et qui va dans le sens d'une pétition que nous avons acceptée hier, la pétition P-399, «Ma rade».

Nous proposons que les quais soient autre chose qu'une autoroute urbaine pendant deux jours par semaine jusqu'au 20 septembre. Nous proposons que les quais soient un lieu de promenade, de loisirs, de contemplation de la rade, des bateaux, des cygnes, des canards, des pangolins, des levers et des couchers de soleil, et peut-être des camps de prisonniers que nous installerons, en bons bolchéviques que nous sommes, sur la rade, ainsi que des camps de rééducation – car nous ne désespérons de rien, même pas de rééduquer les conseillers municipaux du Mouvement citoyens genevois – que nous placerons dans les hôtels de luxe que nous aurons fermés. Nous ne proposons rien d'autre que de faire des quais de Genève, deux jours par semaine, un lieu de vacances d'été pendant les vacances d'été. Je vous laisse juger du caractère extrémiste de cette proposition. (*Applaudissements.*) Nous proposons de pouvoir revivre deux jours par semaine jusqu'au 20 septembre de cette année, pas de 2040, l'un des seuls aspects positifs du temps de confinement sanitaire, à savoir entendre des mouettes plutôt que des moteurs sur les quais! Nous proposons en effet de redonner les quais de Genève aux habitants de Genève.

Libre à vous de considérer que cette proposition est extrémiste, qu'elle relève du bolchévisme primitif ou de l'héritage des Khmers rouges. Nous considérons, nous, que cette proposition est à la fois sensée, modérée et applicable. Nous ne pouvons pas décider ce soir de fermer les quais. Nous pouvons seulement demander au Conseil administratif d'essayer de faire en sorte qu'ils le soient, deux jours par semaine jusqu'au 20 septembre. Nous ne demandons pas la lune, même pas une étoile ou un astéroïde. Nous demandons que les quais de Genève soient, deux jours par semaine jusqu'au 20 septembre, le lieu de détente, de loisirs, de promenade et de contemplation des Genevois. (*Applaudissements.*)

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. D'une manière générale, si nous pouvions rester dans un espace-temps situé aujourd'hui à Genève, ce serait bien. Le prochain orateur est M. Yves Herren pour les Verts.

M. Yves Herren (Ve). Merci, Madame la présidente. Après M. Holenweg, il est difficile de relever le niveau. Je vais essayer tranquillement, mais ce ne sera pas simple.

La motion plaît évidemment aux Verts et aux Verts. Vous imaginez bien que c'est exactement notre terrain d'activité. Les quais sont généreux en espace et pourraient tout à fait être libérés du trafic routier jusqu'au 20 septembre 2020. Cela ne paraît pas impossible. Cette mesure a été mise en place avec satisfaction à Lausanne, notamment sur le quai d'Ouchy et un peu plus loin sur le quai de Belgique, après le château d'Ouchy.

Une voix. Ça n'a rien à voir.

M. Yves Herren. Ça a quand même quelque chose à voir parce qu'ils en sont très contents. C'est un succès auprès de la population, qui dispose de plus de place pour profiter des bords du lac tout en ayant la possibilité de respecter les distances entre les personnes. C'est un succès aussi auprès des commerçants qui bordent les quais. Cela leur permet d'avoir plus d'espace pour les files d'attente. En termes de calendrier, on est quand même dans une zone dangereuse avec ce Covid-19, malgré le fait que tout aille bien pour l'instant; espérons que ça dure. Ça a été un succès auprès des résidents de la zone en question, qui ont retrouvé une forme de quiétude, libérés des nuisances sonores des récurrents véhicules pétaradants à longueur de week-end, tant de jour que de nuit, et de nature à perturber le sommeil des milliers d'habitantes et habitants.

Face à la crise sanitaire et ses besoins, qui restent encore fortement inscrits dans l'actualité, on doit absolument pouvoir faire bénéficier la population de plus d'espaces publics proches des plans d'eau, et cela de manière massive, au vu de la demande. Cette motion permettra de faire face à l'engouement et à la forte présence de la population le long du lac prévue pour cet été particulièrement spécial. Une manière de faire en sorte que la très grande fréquentation de la zone du bord du lac n'induisse pas une trop forte proximité physique entre les personnes. Les surfaces ainsi libérées permettront à la population se rendant à pied au bord du lac de se répartir plus aisément sur l'espace gagné pour fréquenter les quais en famille cet été pendant les vacances. Comme M. Holenweg l'a dit, il s'agit juste de donner de la surface à notre population pour les vacances. Elles seront compliquées, peu de personnes pourront voyager, étant donné la

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

situation économique décrite. C'est donc une solution favorable aux familles, aux personnes à petit budget et à nos aînés, une volonté que la population puisse profiter et flâner nombreuse sur les quais aux abords du lac, sans entrave, sans pollution et en toute sécurité.

A noter qu'il faudrait tout de même trouver des lieux de fermeture des quais qui soient adéquats, de sorte à ne pas précipiter tout le trafic dans le quartier des Eaux-Vives, déjà fortement densifié, pour ne pas créer des répercussions néfastes.

Très attaché à la qualité de vie et à la possibilité pour la population de redécouvrir sa ville, ainsi qu'à la lutte contre la pollution sonore, visuelle, atmosphérique et les nuisances qui en découlent, soucieux du besoin de la population de se rapprocher aisément des bords du lac après cette période de confinement, le groupe des Verts soutiendra cette motion avec force et entrain pour un été 2020 agréable, paisible et rafraîchissant. Il refusera les amendements du Parti libéral-radical, étant donné que les hôtels sont accessibles par des rues latérales et que, si cette opération ne dure qu'un samedi ou un dimanche, ce ne sera pas un week-end.

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Je serai très brève. Nous soutiendrons cette motion socialiste et n'accepterons pas les amendements proposés.

M^{me} Frédérique Perler, conseillère administrative. Cette motion demande la fermeture des quais de la rade durant les week-ends d'été, l'été ayant déjà commencé, jusqu'au 20 septembre 2020. Cela a été dit, mais je me permets d'attirer votre attention sur ce point important: il faut des arrêtés de circulation pour réaliser ce type de projets, qui sont de compétence cantonale. Cela signifie que le Conseil administratif devra le soumettre au Département des infrastructures, à l'Etat de Genève, très vite. En revanche, la Ville pourra accompagner le Canton pour la mise en place des aménagements provisoires qui seraient nécessaires si cette motion est acceptée par le Conseil municipal.

Autre écueil éventuel, mais nous nous en accommoderons avec l'Etat: les quais font partie de la moyenne ceinture et ils sont considérés comme un axe structurant de la circulation automobile, au contraire des quais d'Ouchy à Lausanne, où la circulation peut être déviée.

Cela dit, cette motion ne va pas à contre-courant, comme cela a pu être affirmé. Elle fait partie des mesures qui s'avéraient impossibles il y a quelques mois et qui deviennent subitement possibles, tout en s'avérant bénéfiques pour l'ensemble de la population. Si telle est donc la volonté du Conseil municipal, si

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

celui-ci décide de renvoyer cette motion au Conseil administratif, avec ou sans les amendements qui lui sont soumis, nous la traiterons avec toute l'attention et toute la rapidité requises pour qu'elle soit mise en œuvre.

La présidente. Merci, Madame la conseillère administrative. Nous commencerons par la présentation des amendements du Parti libéral-radical. Les auteurs ont trois minutes par amendement, avec une seule intervention. Je passe la parole à M. Maxime Provini.

M. Maxime Provini (PLR). Merci, Madame la présidente. Je parlerai des deux premiers amendements. Au Parti libéral-radical, nous pensons que fermer les quais tous les week-ends serait problématique et va beaucoup trop loin pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, avec cette motion, nous congestionnerons complètement le centre-ville, notamment le secteur de la gare de Cornavin et tout le quartier des Eaux-Vives. Ensuite, fermer les quais tous les samedis pourrait grandement pénaliser les commerçants au centre-ville. Cette fermeture le samedi est une erreur et nous proposons une solution avec un premier amendement afin d'éviter qu'on jette encore de l'huile sur le feu et d'apaiser la guerre des transports que nous vivons actuellement.

Projet d'amendement 1

Modification de l'invite.

«à fermer les quais (...) pour les *dimanches de 6 h à minuit* de l'été 2020 jusqu'au 20 septembre.»

Est-il normal qu'on congestionne complètement des quartiers entiers du centre-ville? Ne pouvons-nous pas trouver une solution qui éviterait de fermer complètement ces quais tous les week-ends jusqu'au 20 septembre 2020? J'espère que vous aurez une pensée émue lors du vote pour les commerçants et habitants des quartiers concernés, qui risquent de vivre un enfer tout l'été si cette motion est acceptée sans amendement. Et, comme cela a été rappelé, en termes de coûts, il serait bon d'avoir en tête que nos finances ne sont pas infinies et que nos contribuables dans leur ensemble ont le droit d'être pris en considération, pas seulement une partie d'entre eux. Le Parti libéral-radical vous invite donc à soutenir son premier amendement.

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

J'en viens au deuxième amendement. Pour nous, il serait important que la mesure s'interrompe la veille de la rentrée scolaire, soit le dimanche 23 août. A partir de cette date, les habitants de notre canton seront rentrés de vacances pour une large majorité et nous devons faire face à un afflux massif de véhicules au centre-ville.

Projet d'amendement 2

Modification de l'invite.

«à fermer les quais (...) pour les *dimanches* de l'été 2020 *du premier dimanche de juillet au dimanche 23 août.*»

Avec les nouveaux aménagements pour encourager la mobilité douce, il sera extrêmement difficile de circuler dans certains quartiers, où le trafic risque d'être fortement dévié. Fermer les quais jusqu'au 20 septembre est réellement une très mauvaise idée. Nous créons les plus grands embouteillages de l'histoire de notre ville. Ayons de la considération pour les habitants et commerçants qui vivent dans ces quartiers. Cessons de vouloir sans arrêt stigmatiser un mode de transport. Enfin, ayons une pensée bienvenue envers nos contribuables. La facture sera salée et nos finances ne sont pas infinies.

M. John Rossi (PLR). A la suite de la crise du Covid-19, les hôteliers genevois sont en grande difficulté. N'en rajoutons pas, s'il vous plaît. Laissons leurs clients accéder de manière motorisée aux hôtels et ne les mettons pas à genoux. Pensons à l'attractivité de notre offre hôtelière à l'extérieur. Mesdames et Messieurs, je vous remercie d'accepter un amendement en ce sens.

Projet d'amendement

Complément de l'invite.

«L'accès motorisé aux hôtels doit être garanti pour la clientèle.»

M. François Bärtschi (MCG). Vous pourrez me demander pourquoi interdire la rade aux trottinettes. Je vous repose une autre interrogation en retour: pourquoi pas? Etant donné que les interdictions sont la dernière mode, une sorte de créativité politique, on peut se dire qu'il faut interdire les trottinettes, les patins

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

à roulettes, que sais-je encore, tout mode de locomotion, du moment qu'il faut politiser celui-ci et lui donner une importance symbolique.

Alors quelle est l'importance symbolique de la trottinette? Certains diraient dans cette assemblée que c'est un outil de pression sociale, quelque chose qui malheureusement donne une indépendance qui ne peut pas correspondre à une société organisée, formatée où chacun doit marcher au pas de certaines idéologies dominantes. Il est certain que la trottinette n'est pas acceptable. C'est pour ça qu'on s'est dit qu'il fallait proposer à cette majorité de gauche qui cherche à tout prix à tout interdire d'interdire les trottinettes.

Projet d'amendement 1

Modification de l'invite.

«à fermer les quais (...) à la circulation automobile *et aux trottinettes*, pour les week-ends de l'été 2020 jusqu'au 20 septembre, *ainsi qu'à rendre les pistes cyclables conviviales.*»

Pourquoi pas? Après les voitures, les trottinettes et Dieu sait quoi encore, je vous laisse avoir de l'imagination. D'autant plus que la trottinette est une concurrence déloyale au vélo. C'est un crime de lèse-majesté. La trottinette n'est pas un vélo, comme chacun sait et, de ce fait, ce n'est pas tolérable qu'on puisse circuler à trottinette. Il faut donc donner la possibilité à tous les fanatiques des vélos d'interdire les trottinettes. Comme ça, le vélo pourra être le seul mode de transport.

Les pistes cyclables, vous l'aurez constaté, ne sont pas assez conviviales. Quand il y a des rails de tram, par exemple, on risque de se casser la figure. S'il y a une tache de graisse, on risque également de tomber par terre.

La présidente. Vous devez conclure, Monsieur.

M. François Bärtschi. Merci, Madame la présidente, j'y arrive. Du moment que les interdictions sont demandées par...

La présidente. Maintenant.

M. François Bärtschi. Oui, je finis, excusez-moi. Nous vous proposons donc de choisir cette interdiction qui irait peut-être mieux que la version originale du texte.

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

M. Alain de Kalbermatten (PDC). Les quais méritent largement qu'on y pose des fleurs parce que c'est vraiment un no man's land, vous le savez comme moi.

Projet d'amendement

Complément de l'invite.

«à fermer les quais (...) jusqu'au 20 septembre, *ainsi qu'à fleurir les quais.*»

Au-delà de ça, je n'aime pas cette façon de passer en force sur cette motion au sein du Conseil municipal. Depuis six sessions, la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication a auditionné des fonctionnaires, des magistrats, des gens de la société civile et elle travaille actuellement sur la fermeture de la rade, en essayant de trouver un consensus, un compromis qui puisse satisfaire tout le monde. Mon collègue von Arx l'a très bien dit: chaque fermeture coûte 210 000 francs par jour à la collectivité. Il faut le prendre en compte et se montrer responsable.

Aujourd'hui, vous êtes dans la toute-puissance, je le répète. Vous vous sentez bien et vous voulez passer les choses en force. Je peux le comprendre, c'est le jeu. Mais vous n'êtes pas seulement le fruit d'un militantisme, vous êtes aussi les représentants des citoyens de la ville de Genève. Par ce fait-là, vous devez impérativement respecter le travail mené dans les commissions de cette institution qu'est le Conseil municipal, les citoyens et surtout vos collègues qui veulent travailler avec vous tous les jours pour faire marcher cette ville.

En procédant de cette façon, quelle réponse avez-vous? Une guérilla urbaine.

M^{me} Michèle Roulet (PLR). Une guérilla parlementaire.

M. Alain de Kalbermatten. Parlementaire, c'est mieux, oui. C'est plus sympa, effectivement. En travaillant de cette façon, vous obtenez la division, une scission au sein du Conseil municipal. S'il vous plaît, un peu de sagesse! Laissons travailler la commission en charge de ce sujet; elle le fait très bien jusqu'à maintenant. Vous avez une nouvelle majorité au sein de ces commissions, vous pouvez y travailler et ajouter des choses mais, de grâce, laissez faire les commissaires. Arrêtons de passer les choses en force. On a vu le résultat des élections, vous avez gagné et c'est très bien mais respectez un minimum les intérêts des citoyens de la ville de Genève. Voilà ce que je voulais transmettre comme message.

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

Des voix. Bravo! (*Applaudissements.*)

La présidente. Et pour la forme vous demandez le renvoi à la commission de l'aménagement et de l'environnement, c'est juste?

M. Alain de Kalbermatten. Effectivement. (*Brouhaha.*)

La présidente. S'il vous plaît! (*La présidente frappe du marteau.*) La parole est à M. Daniel-Dany Pastore.

M. Daniel-Dany Pastore (MCG). Je vous remercie, Madame la présidente. Dans ce vent de folie dans lequel nous sommes, pourquoi ne pas appliquer la mesure au week-end précédent? Je ne sais pas comment mais je suppose que les initiateurs de cette motion auront peut-être la solution, en faisant un stage dans la clinique psychiatrique de Chêne-Bourg, parce que c'est vraiment un non-sens. C'est de la folie! C'est carrément un suicide.

Projet d'amendement

Modification de l'invite.

«à fermer les quais (...) *le week-end des 20 et 21 juin 2020.*»

J'ai des témoignages de gens qui vous suivent à la télévision – je m'adresse à tous ces vélocipédistes, la gauche et la droite – et qui crient au secours! «Au secours, mais qu'est-ce qui arrive? Comment ferons-nous?» On a déjà de la peine, comme certains de mes préopinants l'ont dit, on n'arrive plus à s'en sortir, on a dû fermer trois mois, les commerces sont au bord de la faillite... et vous voulez encore fermer les quais? Les gens vont se décourager! Ce qui est normal, c'est ce que vous voulez. Il n'y aura plus personne en ville de Genève, à part vous sur vos bicyclettes. Mais, un jour ou l'autre, à terme, vous n'aurez plus rien. Il n'y aura plus rien à bouffer, excusez-moi du terme, et vous serez au chômage. Il n'y aura plus d'emploi.

Et il y a une chose que vous n'avez pas très bien comprise. On n'est pas là pour nous! Ni pour vous, Madame. Ni pour vous, Monsieur. On est là pour nos enfants et nos petits-enfants. Aujourd'hui, dans votre grandeur d'oxygène, vous êtes en train d'étouffer l'économie genevoise. Vraiment, là, vous ne manquez pas d'air!

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

Avant qu'il soit fait quoi que ce soit, je demande au Conseil administratif de voir avec les pompiers. La sauvegarde de la population, c'est important. Vous fermez les quais à n'importe quelle condition mais quelques secondes pour que les pompiers enlèvent un barrage peuvent faire des dégâts monstrueux, voire des morts!

Alors, s'il vous plaît, arrêtez! Vous voulez de l'oxygène? Prenez vos bicyclettes, tirez-vous à la campagne et foutez-nous la paix! Je ne vous remercie pas. (*Applaudissements.*)

M. Daniel Sormani (MCG). J'ai mis le chrono en marche. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, vous pensez que vous rendrez les quais plus conviviaux en y interdisant les automobilistes. Bon, vous finirez de tuer les commerces en ville de Genève mais, quand ce sera fait, il n'y aura plus de recettes fiscales et votre politique sociale, vous pourrez... l'oublier – j'allais dire un gros mot mais je ne le dirai pas.

Il faut savoir raison garder. En été et les week-ends, il n'y a pas une circulation automobile comme celle de la semaine, complètement congestionnée aujourd'hui avec ces pistes cyclables stupides et ridicules.

La clause d'urgence, même si elle n'est pas dans les invites, est totalement illégale. On ne peut pas mettre une clause d'urgence sur une motion. Donc on se moque du monde, on fait n'importe quoi mais, enfin, c'est du *Holenweg*, c'est habituel.

Vous voulez rendre les quais agréables? Je vous fais une proposition. Vous interdisez les quais aux véhicules frontaliers et il y en aura beaucoup moins comme ça.

Projet d'amendement

Modification de l'invite.

«à fermer les quais (...) à la circulation *de véhicules frontaliers*, pour les week-ends de l'été 2020 jusqu'au 20 septembre.»

Parce que les 100 000 frontaliers qui viennent à Genève tous les jours passent aussi sur les quais: ils descendent depuis Vézenaz et passent devant le Jet d'eau. Alors faites en sorte que ces véhicules ne traversent plus notre ville et vous verrez qu'elle sera beaucoup plus agréable, y compris à l'intérieur des rues de Genève.

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

Aujourd'hui, j'étais sur l'autoroute des Jeunes – c'est une autoroute: si vous n'avez pas la vignette, vous vous faites gauler – et il y avait une trottinette! Elle roulait à toute allure sur l'autoroute. Vous pouvez aller voir, je l'ai posté sur Facebook. C'est ça que vous voulez. C'est la raison pour laquelle mon collègue François Bärtschi a proposé la suppression des trottinettes qui roulent n'importe où n'importe comment. La trottinette roulait ventre à terre, sans casque, et elle ne s'est pas arrêtée à la hauteur des feux, elle est passée au rouge!

La présidente. Vous devez conclure, Monsieur Sormanni.

M. Daniel Sormanni. Je n'ai pas terminé, il me reste quarante-huit secondes.

La présidente. Nous avons un chronomètre au bureau. C'est donc nous qui décidons.

M. Daniel Sormanni. Il me reste quarante-huit secondes, Madame la présidente, j'ai mis le chrono!

La présidente. Même si vous criez, ça ne changera pas.

M. Daniel Sormanni. Donc vous allez me laisser terminer.

La présidente. Non.

M. Daniel Sormanni. C'est la solution qu'il faut adopter: mettre des agents de police en bas de la rampe de Vézenaz et du côté... (*La présidente coupe le micro de M. Sormanni.*)

La présidente. Nous sommes en procédure de vote.

M. Daniel Sormanni. Vous avez un chrono qui ne doit pas beaucoup m'aimer!

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

Mis aux voix, l'amendement 1 de M. Maxime Provini est refusé par 40 non contre 34 oui.

Mis aux voix, l'amendement 2 de M. Maxime Provini est refusé par 39 non contre 33 oui.

Mis aux voix, l'amendement de M. John Rossi est refusé par 39 non contre 35 oui.

Mis aux voix, l'amendement de M. François Bärtschi est refusé par 42 non contre 27 oui (1 abstention).

Mis aux voix, l'amendement de M. Daniel Sormanni est refusé par 45 non contre 18 oui (11 abstentions).

Mis aux voix, l'amendement de M. de Kalbermatten est accepté par 48 oui contre 22 non (2 abstentions).

Mis aux voix, l'amendement de M. Pastore est refusé par 43 non contre 25 oui (5 abstentions).

La présidente. J'ai encore deux amendements du Mouvement citoyens genevois. Le premier modifie l'invite comme suit: «à fermer les quais (...) pour les week-ends de l'été 2035». Heureusement qu'on avait parlé d'un espace-temps proche.

Mis aux voix, cet amendement est refusé par 42 non contre 30 oui (1 abstention).

La présidente. Le second amendement demande à compléter l'invite comme suit: «à fermer les quais (...) jusqu'au 20 septembre, ainsi qu'à mettre des passages pour les marsupilamis». Si cet amendement passe, bonne chance...

Mis aux voix, cet amendement est refusé par 35 non contre 29 oui (11 abstentions).

Motion: fermeture des quais de la rade à la circulation automobile pour les week-ends de l'été 2020

La présidente. Deux autres amendements sont arrivés pendant la procédure de vote et ils ne seront donc pas soumis au vote. Pour rappel, le seul amendement accepté est celui du Parti démocrate-chrétien pour fleurir les quais.

Par ailleurs, puisqu'on m'a posé la question, il n'y a pas de clause d'urgence accolée à cet objet, contrairement à ce qui était indiqué dans les considérants, puisque c'est une motion et qu'elle n'a pas de caractère référendaire.

Mis aux voix, le renvoi de la motion amendée à la commission de l'aménagement et de l'environnement est refusé par 41 non contre 34 oui.

Mis aux voix, le renvoi de la motion amendée au Conseil administratif est accepté par 42 oui contre 31 non.

La motion est ainsi conçue:

MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à fermer les quais de la rade de Genève à la circulation automobile, pour les week-ends de l'été 2020 jusqu'au 20 septembre, ainsi qu'à fleurir les quais.

Le Conseil administratif est chargé de prendre une mesure ou de présenter un rapport.

(Applaudissements.)

Résolution: position de la Ville de Genève contre
la construction du parking Clé-de-Rive

- 8. Résolution du 22 juin 2020 de M^{mes} et MM. Delphine Wuest, Laurence Corpataux, Matthias Erhardt, Louise Trottet, Valentin Dujoux, Philippe de Rougemont, Anna Barseghian, Ana Maria Barciela Villar, Vincent Milliard, Charlotte Nicoulaz, Leyma Milena Wisard Prado, Denis Ruyschaert, Bénédicte Amsellem, Léonore Baehler, Uzma Khamis Vannini et Omar Azzabi: «Position de la Ville de Genève contre la construction du parking Clé-de-Rive: un projet du siècle passé» (R-268)¹.**

PROJET DE RÉOLUTION

Considérant:

- que l’urgence climatique a été votée à la fois au niveau communal et cantonal à Genève;
- que la mobilité en Ville de Genève est en pleine évolution avec une orientation de plus en plus affirmée des habitant-e-s pour des choix de modes de transport doux pour l’environnement, d’une part, et la mise en œuvre concrète de la loi sur la mobilité cohérente et équilibrée (H 1 21), plébiscitée par le peuple genevois, d’autre part;
- que les parkings du centre-ville, dont la fréquentation est en baisse constante, disposent d’un nombre de places libres en suffisance toute l’année;
- que la construction d’un parking à proximité immédiate du parking du Mont-Blanc sur la rive gauche va surcharger encore davantage le pont du Mont-Blanc;
- que la contrepartie à la construction de ce parking ne sera pas une vaste zone piétonne comme les défenseurs du projet essaient de le faire croire;
- que ce parking de 500 places (et 388 places deux-roues motorisés) sur six niveaux est une contrepartie parfaitement inégale et déraisonnable pour la seule vraie piétonnisation de la première partie de la rue Pierre-Fatio;
- que la rue d’Italie, soi-disant à priorité piétonne, constituera l’axe principal de passage des nombreuses lignes TPG dans le secteur, avec ses nuisances et ses dangers évidents pour les piéton-ne-s;
- que le boulevard Helvétique sera transformé en véritable autoroute urbaine avec l’ajout d’une voie de circulation automobile;
- que le projet prévoit l’abattage de 70 arbres et viole de manière flagrante le moratoire voté par la Ville de Genève sur la coupe des arbres;

¹ Annoncée et motion d’ordonnancement, 675.

Résolution: position de la Ville de Genève contre
la construction du parking Clé-de-Rive

- que les places en surface supprimées en compensation de celles créées en ouvrage seront réparties dans un périmètre de 750 m sans apporter une réelle amélioration de la qualité de vie des habitant-e-s du centre-ville;
- que les autorisations de construire pour cet ouvrage seront délivrées sous peu, ce qui est un non-sens alors qu'une votation populaire doit avoir lieu prochainement sur cet objet,

le Conseil municipal déclare son opposition à ce projet de parking du siècle passé;

- le Conseil municipal demande au Conseil administratif de prendre position, au nom de la Ville de Genève, contre ce parking additionnel au centre-ville.

Préconsultation

M^{me} Delphine Wuest (Ve). En préambule, j'aimerais dire que, oui, il existe des parkings pleins. J'en ai vu un tout à l'heure en arrivant. Il s'agit du parking à vélos devant les bains des Pâquis. Il était vraiment plein et on pourrait effectivement demander plus de parkings pour les vélos en ville de Genève, nous sommes d'accord.

Si je parle des vélos, c'est parce qu'il y a un boom du vélo depuis l'agrandissement des pistes cyclables. Selon M. Dal Busco, qu'on remercie pour ces aménagements, on est passé de 6% d'utilisateurs du vélo en ville de Genève à 14% en un mois à peine. On ne peut que se réjouir de cette progression qui continuera, on l'espère, au vu de la liste d'attente dans les magasins pour acheter ou réparer un vélo.

Sur le fond, pourquoi souhaite-t-on que le Conseil municipal se prononce contre la construction du parking Clé-de-Rive? Je ne vous relirai pas tous les considérants, mais rappelons que l'urgence climatique a été déclarée par la Ville de Genève, par la résolution R-242, ainsi que par le Canton, et que la majorité du Conseil municipal a changé.

Historiquement, il n'y avait que nous, les Verts, qui nous opposions à ce parking prévu dans la proposition PR-1305. Puis, en commission, d'autres partis se sont ralliés à nous en étudiant le projet en profondeur et en voyant qu'il était finalement assez mauvais. Et quand on a dit que ce projet n'était pas bon, il nous a été répondu que ce n'était peut-être pas le meilleur mais qu'il fallait quand même avancer... Mais 34 millions de francs pour ça, c'était cher. Le Parti socialiste, puis Ensemble à gauche se sont ralliés à nous. En commission de l'aménagement et de l'environnement, les membres du Parti démocrate-chrétien étaient très divisés sur la question. Et même la plupart des commissaires de droite ont admis des manques et des questions-clés restées sans réponse. Il y avait donc un consensus

SÉANCE DU 23 JUIN 2020 (soir)
Résolution: position de la Ville de Genève contre
la construction du parking Clé-de-Rive

en commission sur le fait que le projet n'était pas bon. Après, certains groupes l'ont soutenu parce qu'ils avaient prévu de le faire et qu'ils ne voulaient pas se dédire.

Nous déposons cette résolution parce que la majorité a changé et il faut que la population puisse savoir ce que les élus pensent de ce projet lorsqu'elle votera en référendum.

Nous voulions demander que le Conseil administratif prenne également position, mais nous y renonçons. Nous comprenons que cela puisse être délicat, que certains membres du Conseil administratif puissent être dans l'embaras, surtout celui qui faisait partie de l'ancien Conseil administratif et qui avait soutenu ce projet avant de changer d'avis. Se référer au *Courrier* du 17 février 2020, qui titrait: «Sami Kanaan opposé au parking Clé-de-Rive». Nous pouvons aussi comprendre la gêne des trois conseillers administratifs qui se sont clairement dits opposés à ce parking lors des élections municipales, soit parce qu'ils étaient Verts et qu'ils avaient cette opposition dans le cœur et dans le corps, soit parce qu'ils avaient vu les enjeux et savaient que c'était un mauvais projet. Bref, nous comprenons que le Conseil administratif qui a repris les dossiers votés par ses prédécesseurs ne puisse pas forcément prendre position officiellement ce soir devant nous. Le promoteur pourrait profiter de cette annonce pour demander des millions de francs de dommages et intérêts. On n'a pas tellement envie de donner plein d'argent à un promoteur, argent dont nous avons besoin pour nos citoyens. Restons prudents, soit. J'ai donc déposé un amendement.

Projet d'amendement

Reformuler la seconde invite comme suit:

«Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de transmettre au promoteur, la Société Parking Clé-de-Rive SA, dans les plus brefs délais cette résolution, à savoir l'opposition du Conseil municipal au projet de parking Clé-de-Rive.»

Restons prudents comme je l'ai dit mais, si le Conseil administratif ne peut pas se prononcer officiellement et qu'il se doit d'être neutre sur ce sujet, il lui faut alors retirer immédiatement les panneaux annonçant le projet, puisqu'il s'agit de publicité mensongère. Je vous remercie d'accepter l'amendement et la résolution, et surtout de retirer ces panneaux! (*Applaudissements.*)

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion est acceptée par 38 oui contre 26 non.

Résolution: position de la Ville de Genève contre
la construction du parking Clé-de-Rive

M. Pierre de Boccard (PLR). C'était un peu dur de forcer la main du Conseil administratif: on débarque, nouvellement élu, et on demande au Conseil administratif de faire comme on lui dit. C'est bien que vous ayez changé ça, parce que ce n'était pas très galant envers ses membres.

Je vais vous dire tout le bien que je pense de ce projet de piétonisation. Car on parle de parking mais c'est un projet de piétonisation, avec un enterrement de toutes les voitures en surface. Libérons 44 000 m² en surface. Rive est une verrue et une gabegie. Enlevons toutes les voitures en surface. Créons un projet de piétonisation et d'arborisation de toute cette place avec des terrasses pour les restaurateurs, les Halles de Rive, pour tous les commerces, tous les habitants.

Beaucoup de places de parc ont été supprimées aux Eaux-Vives. Vous n'imaginez même pas ce qui est en train de se passer. Facilité est donnée aux cyclistes, oui, mais les habitants perdent de l'argent et nous avons une perte monétaire. Or, les voitures enterrées génèrent une rentrée d'argent automatique, puisqu'on est obligé de payer pour se garer en sous-sol, alors que les voitures en surface peuvent ne pas payer leur parking. On parle de 160 millions de francs de recettes pour la Ville avec ce parking au fil des années. On parle d'un projet qui libérera le centre-ville de ces voitures, avec un parking payé par des privés. Nous n'aurons rien à dépenser, si ce n'est pour l'aménagement de la surface.

L'Alternative ne veut pas de parking, mais il s'agit quand même de supprimer 380 places de parc. Où mettrez-vous ces voitures? Vous prétendez que tous ces gens n'auront plus de voiture dans deux ans? Non, ça ne se passe pas comme ça. Alors votons oui à ce projet de piétonisation, avec ce parking qui permet d'enterrer les voitures, et à plus d'arbres, avec 80 arbres en plus, et arrêtons de parler d'un projet de parking dans cette résolution. Nous parlons bien d'un projet de piétonisation! (*Applaudissements.*)

(La présidence est momentanément assurée par M. Amar Madani, premier vice-président.)

M. Eric Bertinat (UDC). En préambule, j'aimerais rappeler qu'on ne refait pas le débat sur le parking Clé-de-Rive; ce débat a déjà eu lieu. Le texte dont nous sommes saisis est assez clair à ce sujet. La demande de notre collègue Delphine Wuest est dans la logique de son opposition quasi viscérale à la construction du parking Clé-de-Rive. Nous en avons débattu en toute liberté et nous laissons à présent les Genevois se prononcer puisque le référendum a abouti, nonobstant le recours du Parti libéral-radical.

Mais la résolution que nous traitons va bien au-delà de notre travail de Conseil municipal, puisque M^{me} Wuest exige maintenant que le Conseil administratif

SÉANCE DU 23 JUIN 2020 (soir)
Résolution: position de la Ville de Genève contre
la construction du parking Clé-de-Rive

prenne fait et cause contre la construction de ce parking, en profitant d'un changement de majorité. Nous ne nous disputerons pas à nouveau sur le bien-fondé de ce parking mais portons notre réflexion sur l'engagement de nos autorités communales dans une campagne de votation précise.

Pareil débat s'est déjà tenu par le passé. Je pense à l'invalidation de la votation populaire organisée le 18 juin 2017 dans la commune de Moutier, dans le Jura bernois. Dans ce cas précis, la préfète du Jura bernois a évoqué une «propagande non admissible». Réagissant à chaud, Dick Marty, ancien procureur général du Canton du Tessin, s'est demandé si certaines votations fédérales ne pourraient pas être annulées elles aussi en tenant compte de tels critères. La question mérite en effet d'être posée. Une affaire similaire a agité récemment la commune vaudoise de Tolochenaz, où un recours contre l'engagement excessif des autorités avant une votation est monté jusqu'au Tribunal fédéral. Ce dernier a finalement donné raison aux recourants.

Le débat n'est donc pas nouveau et le Tribunal fédéral a déjà eu à se pencher plusieurs fois sur ce qui est acceptable ou non de la part des autorités. L'enjeu porte sur l'interprétation de l'article 34 de la Constitution fédérale, qui «protège la libre formation de l'opinion des citoyens et des citoyennes et l'expression fidèle et sûre de leur volonté». Il est ainsi admis que les autorités émettent une recommandation de vote dans le cadre d'un message explicatif. Lorsque la campagne a commencé, l'autorité n'est censée intervenir que dans des circonstances exceptionnelles et pour des motifs pertinents, notamment si une information complémentaire apparaît nécessaire ou pour rectifier des allégations erronées. Même dans de tels cas, il faut s'assurer que les organes exécutifs sont seuls à même d'apporter les éléments en question et qu'ils n'interviennent qu'avec la plus grande retenue, y compris en s'abstenant d'engager des moyens financiers importants. Les membres des autorités ont un peu plus de liberté pour s'exprimer à titre privé durant une campagne, à condition de ne pas donner un caractère officiel à leur intervention, ce qui est tout de même assez difficile.

Au-delà des considérations juridiques, le simple bon sens politique plaide en faveur d'une grande retenue du pouvoir exécutif. Il appartient à celui-ci de représenter l'ensemble de la population, bien davantage qu'aux membres d'un pouvoir législatif ou délibératif qui peuvent défendre des intérêts particuliers. De plus, un exécutif qui s'investit par trop dans une campagne court le risque non seulement d'attiser inutilement les tensions, mais aussi de voir son autorité discréditée si les citoyens ne le suivent pas.

L'Union démocratique du centre exige, contrairement à la conseillère municipale Wuest, une nécessaire retenue de notre exécutif. Nous n'excluons pas de déposer un recours contre une décision prise avant la campagne elle-même, certes, mais de nature à amoindrir la libre formation de l'opinion publique. Nous

Résolution: position de la Ville de Genève contre
la construction du parking Clé-de-Rive

vous engageons à suivre notre point de vue en refusant cette résolution. (*Applaudissements.*)

Le président. Nous sommes saisis d'une motion d'ordre, déposée par M^{me} Brigitte Studer, qui demande la clôture du débat, c'est-à-dire que chaque groupe disposera de trois minutes pour s'exprimer avant le vote. (*Exclamations et remarques.*)

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée par 37 oui contre 28 non.

Le président. Pour le groupe du Mouvement citoyens genevois, je donne la parole à M. Daniel Sormanni.

M. Daniel Sormanni (MCG). Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, face à ce déni de démocratie, nous quittons la salle! C'est un scandale!

(Les groupes libéral-radical, du Mouvement citoyens genevois et de l'Union démocratique du centre quittent la salle dans leur quasi-totalité.)

M. Daniel Sormanni. Ces dictateurs de gauche, plein le cul!

Le président. Pour le groupe démocrate-chrétien, je donne la parole à M. Luc Zimmermann. Il ne la prend pas? Pour Ensemble à gauche, M^{me} Studer.

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Merci, Monsieur le président. Ensemble à gauche soutient cette résolution des Verts. C'est important que le Conseil municipal actuel se prononce sur cet objet important (*brouhaha*) et nous proposons de voter cette résolution rapidement.

M. Olivier Gurtner (S). Je vois que certains découvrent ce que c'est d'être en minorité. On fera court. Le Parti socialiste approuvera cette résolution amendée.

960

SÉANCE DU 23 JUIN 2020 (soir)
Résolution: position de la Ville de Genève contre
la construction du parking Clé-de-Rive

Mis aux voix, l'amendement des Verts est accepté par 43 oui contre 7 non.

Mis aux voix, le renvoi de la résolution amendée au Conseil administratif est accepté par 43 oui contre 7 non.

La résolution est ainsi conçue:

RÉSOLUTION

Le Conseil municipal déclare son opposition à ce projet de parking du siècle passé.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de transmettre au promoteur, la Société Parking Clé-de-Rive SA, dans les plus brefs délais cette résolution, à savoir l'opposition du Conseil municipal au projet de parking Clé-de-Rive.

(Applaudissements.)

(La présidence est reprise par M^{me} Albane Schlechten, présidente.)

9. Propositions des conseillers municipaux.

La présidente. Nous avons reçu les motions et projets de délibération suivants:

- M-1548, de *M. Arnaud Moreillon* et *M^{me} Dalya Mitri Davidshofer*: «Pour un bilan transparent et objectif de la police de proximité»;
- M-1549, de *M^{mes}* et *MM. Florence Kraft-Babel, Vincent Latapie, Patricia Richard, Fabienne Beaud, Daniel Sormanni, Danièle Magnin, Pascal Holenweg, Gazi Sahin* et *Vincent Schaller*: «*Bis repetita non placent*»;
- M-1550, de *M^{mes}* et *MM. Matthias Erhardt, Jacqueline Roiz, Valentin Dujoux, Uzma Khamis Vannini, Olivier Gurtner, Alia Chaker Mangeat, Isabelle Harsch, Alain de Kalbermatten, Salma Selle, Maxime Provini* et *Brigitte Studer*: «Une politique de prévention des discriminations LGBTIQ-phobes dans toutes les offres de la jeunesse proposées ou soutenues par la Ville de Genève»;
- M-1551, de *M^{mes}* et *MM. Florence Kraft-Babel, Patricia Richard, Maxime Provini, Nadine Béné* et *Luc Barthassat*: «A Genève tout roule! Pour un plan ambitieux et démocratique de circulation en Ville de Genève, permettant la fluidité et la sécurité de tous les usagers de tous les moyens de transport»;
- PRD-275, de *M^{mes}* et *MM. Pascal Holenweg, Olivier Gurtner, Dorothée Marthaler Ghidoni, Timothée Fontolliet, Amanda Ojalvo, Salma Selle, Oriana Brücker, Christel Saura, Olivia Bessat, Roxane Aubry, Dalya Mitri Davidshofer* et *Paule Mangeat*: «Contributions financières aux groupes du Conseil municipal: le critère de la transparence»;
- PRD-276, de *M^{mes}* et *MM. Pascal Holenweg, Olivier Gurtner, Olivia Bessat, Timothée Fontolliet, Amanda Ojalvo, Salma Selle, Dorothée Marthaler Ghidoni, Roxane Aubry, Dalya Mitri Davidshofer, Christel Saura, Oriana Brücker, Paule Mangeat* et *Pierre-Yves Bosshard*: «Doter le Conseil municipal d'une expertise juridique»;
- PRD-277, de *M^{mes}* et *MM. Pascal Holenweg, Olivier Gurtner, Dorothée Marthaler Ghidoni, Timothée Fontolliet, Amanda Ojalvo, Salma Selle, Christel Saura, Olivia Bessat, Roxane Aubry* et *Dalya Mitri Davidshofer*: «Des plages aux piscines»;
- PRD-278, de *M^{mes}* et *MM. Pascal Holenweg, Olivier Gurtner, Dorothée Marthaler Ghidoni, Amanda Ojalvo, Salma Selle, Christel Saura, Olivia Bessat, Dalya Mitri Davidshofer, Oriana Brücker* et *Paule Mangeat*: «Des aides financières simples, efficaces et respectueuses».

10. Interpellations.

La présidente. Nous avons reçu les interpellations écrite et orale suivantes:

- IE-97, de *M. Philippe de Rougemont* et *M^{me} Louise Trotet*: «Sécuriser le stationnement des vélos. Quel plan d'accélération?»;
- IO-312, de *M. Daniel Sormanni*: «Gestion de l'Hôtel Métropole. Catastrophe sur la gestion du personnel, catastrophe sur le devenir économique et financier».

11. Questions écrites.

La présidente. Nous avons reçu les questions écrites suivantes:

- QE-557, de *M. Luc Zimmermann*: «Etat des lieux des terrains constructibles et des droits de superficie»;
- QE-558, de *M. Yves Herren*: «Adresse e-mail dédiée pour signaler des défauts dangereux sur les voies de circulation et les aménagements».

La présidente. Je vous remercie, particulièrement le groupe des Vertes et des Verts ainsi que les quelques autres restés jusqu'à la fin de la lecture de ces intitulés. Je vous souhaite de belles vacances. (*Applaudissements.*)

Pour finir sur une note plus festive, j'ai une dernière communication: la sortie du Conseil municipal n'aura pas lieu le 29 août mais le samedi 26 septembre 2020. Vous recevrez le programme prochainement. Merci beaucoup et bonne soirée!

Séance levée à 22 h 55.

SOMMAIRE

1. Exhortation	910
2. Communications du Conseil administratif	910
3. Communications du bureau du Conseil municipal	910
4. Motion du 4 décembre 2019 de M ^{mes} et MM. Amanda Ojalvo, Omar Azzabi, Maria Casares, Dalya Mitri Davidshofer, Christina Kitsos, Corinne Goehner-da Cruz, Delphine Wuest, Laurence Corpataux, Alfonso Gomez, Steven Francisco, François Mireval, Emmanuel Deonna, Ahmed Jama et Régis de Battista: «Petite enfance: pour une gouvernance cohérente et efficiente en Ville de Genève» (M-1484)	911
5. Motion du 22 juin 2020 de M ^{mes} et MM. Brigitte Studer, Olivier Baud, Corinne Bonnet-Mérier, Maryelle Budry, Julie Frossard, Gazi Sahin et Audrey Schmid: «Encourager et faciliter l'accès au vélo» (M-1545).	914
6. Motion du 22 juin 2020 de M. Christo Ivanov: «La campagne vient à nous: soutenons notre agriculture locale» (M-1546)	928
7. Motion du 22 juin 2020 de M ^{mes} et MM. Dorothee Marthaler Ghidoni, Pascal Holenweg, Roxane Aubry, Olivia Bessat, Pierre-Yves Bosshard, Oriana Brucker, Théo Keel, Paule Mangeat, Dalya Mitri Davidshofer, Amanda Ojalvo, Christel Saura, Timothée Fontolliet et Salma Selle: «Pour un été 2020 agréable malgré la crise économique due au Covid-19» (M-1547)	934
8. Résolution du 22 juin 2020 de M ^{mes} et MM. Delphine Wuest, Laurence Corpataux, Matthias Erhardt, Louise Trottet, Valentin Dujoux, Philippe de Rougemont, Anna Barseghian, Ana Maria Barciela Villar, Vincent Milliard, Charlotte Nicoulaz, Leyma Milena Wisard Prado, Denis Ruyschaert, Bénédicte Amsellem, Léonore Baehler, Uzma Khamis Vannini et Omar Azzabi: «Position de la Ville de Genève contre la construction du parking Clé-de-Rive: un projet du siècle passé» (R-268)	954
9. Propositions des conseillers municipaux	961

10. Interpellations	962
11. Questions écrites	962

La secrétaire administrative du Conseil municipal:
Marie-Christine Cabussat